

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES
Epreuve d'introduction à la comptabilité

Cas N° I

Vous venez d'être recruté par la société LAMA- EXPORT. A fin de tester vos connaissances comptables et vos aptitudes, le chef comptable vous confie le dossier des charges de personne du mois d'avril 1995 et vous communique les renseignements suivants :

- l'entreprise emploie 7 salariés A, B, C, D, E, F et G dont 2 seulement (A et B) perçoivent des salaires sous plafond.
- Les salaires bruts de tout le personnel forment une progression arithmétique de raison 1500 DH.
- Les cotisations patronales de sécurité social s'élèvent à 7615,15 DH, celle des salaires à 1059,50
- L'IGR sur salaires est de :
141,28 DH pour A ; 501,79 DH pour B . 914,12 DH pour C
1432,28 DH pour D ; 2010,08 DH pour E . 2593,92 DH pour F ; 3140,02 DH pour G

Travail à faire :

- 1- Etablir le livre de paie
- 2- Etablir la déclaration de CNSS
- 3- Enregistrer au journal de la société les écritures relatives aux charges personnel.
- 4- Enregistrer des salaires, de la CNSS et de l' IGR (par banque) .

Cas N° II

Vous effectuez un stage pratique dans une entreprise industrielle. Vous êtes présenté au chef comptable alors qu'il s'apprêtait à réaliser les travaux de clôtures de l'exercice au 31/12/1994. Il vous confie le dossier des immobilisations et un extrait de la balance avant inventaire au 31/12/1994.

N°	COMPTES	SOLDE	
		Débiteur	créditeur
2321	Bâtiment	1250.000	
2332	Matériel et outillage	450.000	
2340	Matériel de transport	790.000	
2351	Mobilier de bureau	190.000	
2355	Matériel informatique	169000	
28321	Amorti. Des bâtiments		671875
28332	Amorti. Du matériel et outillage		229375
2834	Amorti. Matériel du transport		485000
28351	Amorti. du mobilier du bureau		182500
28355	Amorti. Du matériel informatique		100800

Un acquisition d'immobilisations de l'exercice 1994 sont :

- un matériel industriel acheté le 01/08 pour 200.000 DH .HT
- un ordinateur acheté le 01/10 pour 55000 DH HT

Ces acquisitions ont été correctement comptabilisées

Trois immobilisations ont été cédées au courant de l'exercice 1994 :

- un matériel industriel acheté pour 100.000 DH HT lors de la création, et entièrement amortis a été cédé le 01/05 pour 12000 DH.
- Un véhicule , acheté pour 300.000 DH HT EN 1993 a été cédé le 01/10 pour 238000 DH HT
- Un ordinateur , acheté pour 60000 DH HT un an après la création a été cédé le 01/11 pour 35000 DH

Seuls les encaissements ont été correctement enregistrés

Les autres immobilisations ont été acquises aux dates suivantes

- les bâtiments , lors de la création
- matériel industriel , le 01/04/1988
- un véhicule lors de la création de l'entreprise pour 250.000 DH HT et un autre le 01/06/1989 pour 240.000 DH HT
- Ordinateur le 01/03/1986 pour 54.000 DH

Autres immobilisations ont été acquises aux dates suivantes

- les bâtiments , (à déterminer)
- le matériel outillage
- le matériel de transport sur 5 ans
- le mobilier de bureau sur 8 ans
- le matériel informatique sur 10ans

autres renseignements :

- l'exercice comptable coïncide avec l'année civile
- le taux de la TVA est de 19%
- le pourcentage de déduction de la TVA est de 100%

travail à faire :

- 1- déterminer la date de création de l'entreprise
- 2- enregistrer au journal les écritures des régularisations des cessions
- 3- calculer et enregistrer au journal les amortissements de l'exercice 1994

présenter l'extrait de la balance après les écritures d'inventaire.

Réponse du Session de juin 1995

Cas N° 1

Les charge personnels

Les données : le dossiers des charges de personnel concerne le mois d'avril.
On a 7 salaries : A et B reçoivent un salaire sous le plafond. Et le autres C,D,E,F,G. reçoivent un salire plus au plafond c'est à dire 5000 DH.

Cotisations patronales = 7615,75 DH

Cotisations salariales = 1059,50 DH

La réponse :

*1059,5 = salaire plafonné x le taux de la CNSS

1059,5 = salaire plafonné x 3,26%

1059,5 = 0,0326 SPLF

donc \Rightarrow salaire plafonnée = $1059,5 / 0,0326 = 32500$ DH

*Cotisations patronales = 7615,75 DH, elles comprennent :

cotisation pour allocations familiales \Rightarrow salaire brut x 8,87% = 0,087 salaire brut

cotisation pour prestation social Salaire brut x 8,87% = 0,0887 salaire brut

après ... 0,887 salaire brut + 2119+6,52 = 2119

càd 0,1047 salaire brut = $7615,75 - 2119 = 5496,75$

donc salaire brut = $5496,75 / 0,1047 = 52500$ DH

On sait que salaire plafond = A+B+C+D+E+F+G

32500 \rightarrow A+B + 5000 + 5000+ 5000+ 5000+5000

A+B = 32500 - 25000 = 7500 salaire plafonné de A et B = salaire brut

On sait encore que le salaire de personnel forme une progression arthemétique de 1500 DH

Donc $7500 = A+B = A + (A+1500)$

$7500 = 2A + 1500.. 6000 = 2A$

A = 3000 et B = 4500

C=6000 ; D= 7500 ; E = 9000 ; F = 10500 et G= 12000

Retenus

Nom	S.brut	S.plaf	CNSS	IGR	Autres	Total	S. net	Acompts	Net à payer
A	3000	3000	97,8	141,28	-	239,08	2760,92	-	2760,92
B	4500	4500	146,7	501,79	-	648,49	3851,51	-	3851,51
C	6000	5000	163	914,12	-	1077,12	4922,88	-	4922,88
D	7500	5000	163	1432,28	-	1595,28	5904,72	-	5904,72
E	9000	5000	163	2010,08	-	2173,08	6826,92	-	6826,92
F	10500	5000	163	2593,92	-	2756,92	7743,08	-	7743,08
G	12000	5000	163	3140,02	-	3303,02	8696,98	-	8696,98
Total	52500	32500	1059,5	10733,49	-				40707,01

2/ la déclaration de la CNSS

Cotisation	Masse salariale	Taux	Montant
Cot.pour all .fam	52500	8,87%	4656,75
Cot.pour prest.social	32500	9,78%	1059,5
Taux de form.prof	52500	2,6%	840
Total de déclaration			8675,25

3/ les écritures relatives aux charges de personnel :

		30/10	
6171	Rémunération du personnel	52500	
4432	Rémunération dues au personnel		40707,01
4441	CNSS		1059,5
4452	Suivant le lire de paie de Avril 1995		10733,49

4/ enregistrement de paiement

		30/04	
4432	rémunération du personnel	40707,01	
5141	banque		40707,01
	paiement des salaires d'avril 95		
4452	Etat impôt, taxe et ass	10733,49	
5141	banque		10733,49
	paiement de IGR av 95		
	30/4		
6174	charge salariales	7615,75	
4441	CNSS		7615,75
	cotisation patr. pour avril 95		
	avril		
4441	CNSS	8675,25	
5141	banque		8675,25
	paiement des cot. Au CNSS		

Cas N° 2

LES AMORTISSEMENTS :

1/ Détermination de la date de création

A partir de dossier des immobilisations et extrait de la balance avant inventaire 31/12/94 c'est à dire les amortissements cumulé de l'année 1993 et les montants concernant l'année 1994. et pour déterminer la date de création de l'entreprise on cherche un immobilisation qui a un seul inconnu date de création c'est pour cela on choisi le matériel informatique.

Montant = 169000 et son amorti cumulé = 100800.

Il comprend : un ordi acheté le 01/10/94 pour 55000 DH HT

Un autre acheté un an après la création, pour 60.000DH HT

Et un acquis le 01/03/1986 pour 54000 DH

L'amortissement cumulé = $V_0 \times \text{Taux} \times n$

Donc 100800 c'est l'amortissement cumulé de 2^{ème} et le 3^{ème} ordinateur et le 1^{er} soit éliminé car il est acheté au 1994

On a donc un ordi acheté au 1/03/86 VO = 54000

Amortissement cumulé = $54000 \times 10 \times 94 / 1200 = 42300$

D'où l'amortissement du 1^{er} ordi = $100800 - 42300 = 58500$

$58500 = 60.000 \times 0,1 \times (n-1)$.

N=10,75

Donc la date de création l'entreprise c'est 01/04/83

2/ l'enregistrement au journal les écritures des régularisations des cessions :

- matériel industriel : VO = 100.000 acheté au 1/4/83 , pour déterminer l'amortissement on a besoin du taux , matériel et outillage comprend trois immobilisations industrielles
- $450.000 = 200.000 + 100.000 + \text{matériel industriel (acheté au 1/4/88)}$
matériel industriel = $450.000 - 300.000 = 150.000$
 $229375 = 100.000 + (150.000 \times t \times 5,75)$
 $862500 \times t = 229375 / 862500 = 0,15$ d'où 15%
on retourne à la cession :
amortissement complètement + amorti déjà pratiqué = amorti cumulé
on sait que cet matériel est déjà amorti donc l'amortissement cumulé égale la valeur d'origine de cet matériel .
amortissement complémentaire = $100.000 \times 0,15 \times 4/12 = 5000$.

6193	DEA des immo corporelle	5000	
5141	Amorti du mat et out amortissement complémentaire		5000
28332	Amorti du mat et out	100.000	
6513	VNA des immo corporelles cédées	0	
5141	mat et outillages matériel industriel à cédé d°		100.000
5141	Banque	12.000	
7513	produit sur cession des immo corpo		12.000

- un véhicule : VO = 300.000 taux 20%
- amortissement complémentaire $300.000 \times 0,2 \times 1/12 = 45000$
- amortissement déjà pratiqué = $300.000 \times 0,2 \times 1 = 60.000$
- amortissement cumulé = $45000 + 60.000 = 105.000$
- VNA = $300.000 - 105.000 = 195.000$
- TVA initialement récupérée = $300.000 \times 0,19 = 57.000$
- A reverser = $57.000 - (57.000 \times 1/3) = 38.000$

6193	DEA des immo corporelle	45000	
2834	Amorti du mat de port amortissement complémentaire		45000
28332	Amorti du mat de port	60.000	
6513	VNA des immo corporelles cédées	259.000	
2340	mat de port		300.000
4455	Etat, TVA facturé		19.000
	d°		
5141	Banque	238.800	
7513	produit sur cession des immo corpo		238.800

un ordinateur VO = 60.000

amortissement complémentaire = $60.000 \times 0,1 \times 10/12 = 5000$

amortissement cumulé = 58500

VNA = $60.000 - 58500 = 1500$

6193	DEA des immo corporelle	5000	
28355	Amorti du mat de port amortissement complémentaire		5000
28355	Amorti du mat info	58.500	
6513	VNA des immo corporelles cédées	1500	
2355	mat info		600.000
	un ordi cédé		
	d°		
5141	Banque	35.000	
7513	produit sur cession des immo corpo		35.000

3) Les amortissements de l'exercice 1994 :

Mat industriel = $200.000 \times 0,15 \times 5/12 = 12500$

Mat industriel 2 = $150.000 \times 0,15 \times 3/12 = 5625$

Mat et outillage = 18125

Ordinateur 1 =

Amort = $55000 \times 0,1 \times 0,25 = 1375$

Ordinateur 2 =

Amort = $60.000 \times 0,1 \times 0,25 = 1500$

Ordinateur 3 =

$54000 \times 0,1 = 5400$

Mat informatique = 8275
Véhicule 1=
Amort = $300.000 \times 0,2 \times 9/12 = 45000$
Véhicule 2 =
 $240.000 \times 0,2 \times 5/12 = 20.000$
Mat de transport = 65000
Bâtiments = $V_0 = 1250000$ Amort cumulé = 671 875
 $671875 = 1250000 \times t \times 10,75$
 $671875 = 134375000 t \Rightarrow t = 0,05 = 5\%$
Amort = $1250000 \times 0,05 = 62500$
Bâtiments = 62500

Le geste qui compte

Session de Mai 1996
1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES
Epreuve d'introduction à la comptabilité

La balance avant inventaire de l'entreprise LAMI présente au 31/12/95 date de clôture de l'exercice, les soldes suivants :

1117 capital personnel		1.500.000
1481 emprunt auprès des Ent/se de crédit		1.000.000
1511 provisions pour litiges		120.000
2230 fonds commercial	400.000	
2332 matériel et outillage	300.000	
2351 mobilier de bureau	150.000	
2355 matériel informatique	140.000	
2510 titres de participation	412.000	
28332 amorti. du matériel et outillage		145.500
28351 amorti du mobilier de bureau		78.000
28355 amorti. du matériel informatique		117.750
2951 provi. Pour dep des titres de parti		15.000
3421 clients	183.600	
3425 clients douteux ou litigieux	78.000	
3455 Etat, TVA récupérable	41.540	
3500 titres et valeurs de placement	7050	
3942 provi. Pour dep des clients et cpte rattaché		40.200
3950 provi. Pour dep des TVP		300
4411 fournisseurs		170.400
4441 caisse national de sécurité sociale		5356
4455 Etat , TVA facturée		54.200
5141 banque SD	715412	
5161 caisse	173280	
6121 achat de matière 1 ^{er}	772.550	
61241 variation des stocks de matière 1 ^{er}	325.500	
6125 achat non stockes de mat. Et fournitures	25700	
61291 RRR obtenus sur achat de matière 1 ^{er}		8750
6131 location des charges locatives	102.000	
6134 primes d'assurance	38750	
6142 transport	13530	
6145 postaux et frais de téléco	7420	
6147 services bancaires	720	
6167 impôts, taxes et droits assimilés	2130	
6171 rémunération du personnel	350.400	
6174 charge sociales	53073	
6386 escomptes accordés	2850	
71211 ventes de produits finis		1.367.450
7127 ventes de produit accessoires		50.000
7129 RRR accordé par l'entreprise	8250	
71321 variations des stocks PF	375.400	
7386 escomptes obtenus		3250
7513 produit de cession des immo. corp		5.000
	4.681.156	4.681.156

On vous fournis les renseignements suivants :

A- Dossier des immobilisations :

- 1- les fonds de commercial a subi une dépréciation du 20% pour causes externes.
- 2- Le matériel et outillage, amortissable sur 10ans , comprend :
 - Une machine MO2 acquis 3 ans après la création de l'entreprise
 - Une machine MO3 acquis le 01/07/95 en remplacement de la machine MO1 acquise à la création pour une valeur de 80.000 DH et cédée c le 30/05/95 à 5000 DH . lors de la cession, comptable s'est contenté de débiter le compte caisse par le crédit du compte PC des immobilisations corporelles
- 3 - le matériel informatique, amortissable sur 6 ans et 2/3, comprend
 - un ordinateur IP1 acquis pour 85000 DH 3ans et 9 mois après la création de l'entreprise
 - un ordinateur IP2 acquis pour 55000 DH 1 ans après l'ordinateur IP1
- 4 – le mobilier du bureau , amortissable sur 10ans , comprend :
 - un mobilier A acquis à la création de l'entreprise
 - un mobilier B acquis le 01/10/1995.

L'entreprise pratique l'amortissement constant pour toutes ses immobilisations

B- Dossier des créances :

L'état des créances douteuses et de créances irrécouvrables est le suivant :

Client	Nominal de la créance	Prov. Au 31-12-94	Encaissements 1995	observations
Brahim	30000	60%	-	Totalement irrécouvrable
Rachid	36000	60%	9600	Porter la prov. à 40% du Slde
Karim	21600	40%	-	Porter la prov. à 50%
Jamal	42000	-	-	Encaissement probable à 70%
Hassan	27600	-	-	Totalement insolvable

C- Dossiers Des Titres

L'état des titres détenus par l'entreprise au 31/12/95 est le suivant :

Titres	Classement comptable	Date d'acquisition	Quantité	P.A unitaire	VI au 31/12/94	VI au 31/12/95
Action A	Titres de participation	05/07/90	600	250	235	240
Action B	-	15/02/93	300	300	290	320
Action B	-	20/04/95	500	340	290	320
Action L	Titres et val. de plac	03/05/94	20	200	190	195
Action M	-	18/06/95	10	300	-	290

Au cours de l'exercice , l'entreprise a cédé, par banque, 200 actions A à 240 dh l'une et 10 actions L à 195 DH l'une . lors des cessions, le comptable a crédité les comptes titres de participations et titres et valeur de placement par le débit du compte banque SD des prix de cession

D- Dossier des régularisations :

- a. l'emprunt a été contracté le 01/04/95 au taux de 12%. La première annuité (principal et intérêt) sera versé le 31/03/96 .
 - b. la provision pour risque couvre un litige avec un salarié licencié par l'entreprise. Cette année le risque est estimé à 110000 DH .
 - c. il reste en stock au 31 décembre :
 - des matières 1^{er} évaluées à 350.000DH dans ce stocks figure la dernière livraison de 25000 DH HT dont la facture n'est pas encore parvenue, ainsi qu'un lot de 45000 DH qui s'est déprécié de 10 %
 - des produits finis évalués à 425000 DH
 - des fournitures de bureau (non stockées estimés à 2450 DH
 - des timbres poste d'une valeur de 940 DH
 - e - la consommation d'électricité de décembre est estimées à 3500 DH HT
 - f- la redevance téléphonique de décembre est estimée à 4250 DH HT
 - g- l'entreprise a effectué , courant décembre , une livraison de produits finis à un client d'une valeur de 12500 HT , au 31 décembre, la facture n'est pas encore établie.
 - k- En octobre l'entreprise avait encaissé 15000 DH de loyer pour la période allant du 1^{er} novembre 1995 au 31 janvier 1996 .
- NB : les taux de la TVA sont :
Matière 1^{er} , produit finis ; téléphone : 20% électricité 7%

Travail à faire

Enregistrer au journal de l'entreprise les écritures nécessaire au 31/12/1995.

REPONSE DE SESSION MAI 96

Le fonds commercial a subi une dépréciation de 20% il y aurait lieu donc de créer une provision pour dépréciation du fonds commercial de $400.000 \times 20\% = 80.000$

Matériel informatique

VO (IP1) = 85.000

VO (IP2) = 55.000

Taux d'amorti matériel info = $1/6,66 = 15\%$

Soit la durée qui sépare la date de création de l'E/ses et le 31/12/94 (puisque l'inventaire de 1995 n'est pas encore effectué).

IP1 acquis 3 ans et 9 mois après la création, donc la durée qui sépare la date d'acquisition et le 31/12/94 est de $d-3,75$

IP2 acquis 1 an après IP1, donc la durée qui sépare la date d'acquisition de IP2 est le 31/12/94 est $d-4,75$

Soit amorti (IP1) = amortissement cumulé de IP1 au 31/12/94

amorti (IP2) = amortissement cumulé de IP2 au 31/12/94

d'après la balance,

Amorti (IP1) + Amorti (IP2) = 117.750

i. Amorti (IP1) = VO (IP1) x taux x durée = $85.000 \times 15\% \times (d-3,75)$

ii. Amorti (IP2) = VO (IP2) x taux x durée = $55.000 \times 15\% \times (d-4,75)$

$1+2 = 85000 \times 15\% \times (d-3,75) + 55 \times 15\% \times (d-4,75) = 117750$

$d = 9,75$ ans

donc la création de l'entreprise est 31/12/94 moins 9 ans et 9 mois, soit le 01/04/85

Matériel Et Outillage

VO de la machine MO1 : VO(MO1) = 80.000

VO de la machine MO2 : VO(MO2) = ?

VO de la machine MO3 : VO(MO3) = ?

Amor (MO1) : amortissement cumulé de MO1 au 31/12/1994

Amor (MO2) : amortissement cumulé de MO2 au 31/12/1994

Amor (MO3) : amortissement cumulé de MO3 au 31/12/1994

Date d'acquisition MO1 : 01/04/85

Date d'acquisition MO2 : 01/04/88

Date d'acquisition MO3 : 01/07/95

D'après la balance, le cumule d'amortissement du poste matériel et outillage = 145.500

Comme MO3 n'a été acquise qu'en 1995, donc amorti (MO3) = 0

On a donc amorti (MO1) + amorti (MO2) = 145.500

$VO (MO1) \times 10\% \times 9,75 + VO (MO2) \times 10\% \times 6,75 = 145.500$

De cette équation, VO (MO2) = 100.000

D'après la balance, le poste matériel et outillage est de 300.000

Comme le comptable a crédité lors de la cession de MO1, le compte produit de cession, donc

$VO (MO1) + VO (MO2) + VO (MO3) = 300.000$

VO (MO3) = 120.000

Mob.Mat de bureau

Valeur d'origine du mobilier A = VO(A)

Valeur d'origine du mobilier B = VO(B)

Le taux d'amortissement ce poste est 10%

Date d'acquisition de A est : 01/04/85

Date d'acquisition de B est : 01/10/95

Comme B n'a pas été acquis qu'en 1995, donc le cumul d'amorti figure dans la balance n'est autre que celui de mobilier A.

Amorti (A) = amorti cumulé au 31/12/94 du mobilier A = 78.000

$VO(A) \times 10\% \times 9,75 = 78000$ d'où $VO(A) = 80.000$

$VO(A) + VO(B) = 150.000$ (voir balance), donc $VO(B) = 70.000$

Intitulé de compte	VO	Date d'acquisition	Taux d'amorti	Cumul d'amorti	Dotation d'exercice	observation
Mat.out						
MO1	80.000	01/04/85	10%	78.000	2.000	MO1 est totalement amorti le 31/03/95 avant sa cession
MO2	100.000	01/04/88	10%	67.500	10.000	
MO3	120.000	01/07/95	10%	-	6.000	
	300.000			145.500	18.000	
Mat.info						
IP1	85.000	01/01/89	15%	76.500	8.500	IP1 est totalement amorti le 31/03/95
IP2	55.000	01/01/90	15%	41.250	8.250	
	140.000			117.750	16.750	
Mob.bur						
	80.000	01/04/85	10%	78.000	2.000	A est totalement amortis le 31/03/95
	70.000	01/01/95	10%	-	1750	
TOTAL	590.000			341.250	38.500	

B/ Dossier des créances

BRAHIM

Provision au 31/12/94 = $(30.000 / 1,20) \times 60\% = 15.000$

Totalement irrécouvrable donc solder le client douteux , solder la TVA correspondante, annuler l'ancienne provision, et enfin constater la perte sur créance irrécouvrables.

RACHID

Provision au 31/12/94 = $(36.000 / 1,20) \times 60\% = 18.000$

Encaissement 1995 = 9.600 d'où le reste du solde = $36.000 - 9600 = 26.400$

Provision 1995 = $(26400 / 1,20) \times 40\% = 8.800$

D'où une diminution de provision de $18.000 - 8800 = 9.200$

KARIM

Provision au 31/12/94 = $(21.600 / 1,20) \times 40\% = 72.000$

Provision 1995 = $(21.600 / 1,20) \times 50\% = 9000$ donc augmentation de provision de 1800

KAMAL

Création d'une provision de $42.000 / 1,20 \times 30\% = 10.500$

Passation Des Ecritures Au Journal

6194 2920	DEP des immo incorporelle Prov.dép.immo inco provision du fonds comercial	80.000	80.000
6193 2833 2835	DEA. immo corporelle Amorti. mat.out Amortis.mob.mat bur amorti 1995 immo.corp d°	38.500	18.000 20.500
2833 2332	Amorti. mat.out mat.outillage sortie du billan de MO1	80.000	80.000
3942 7196	provi déo client " " rep/provi actif clt annulation provi 1994 brahim et dim de Rachid	15.000 9200	15000 9200
6182 4455 3424	perdes/ créance irréc. TVA facturé clients douteux solde e tt compte brahim	25.000 5.000	30.000
3942 3421	DEP dép . actif circ. prov.dép.clients augmentation provi kamal	1.800	1.800
3424 3421	clients douteux clients doute sur créance kamal	42.000	42.000
6196 3942	DEP dép. actif circ prov. dép client	10.500	10.500
6182 4455 3421	Constat prov . Kamal perte/ créance irréc TVA facturé clients Solde de tt compte hassan	23.000 4.600	27600
2951 7392	prov .dép titres paticipation rep / provi.dép. imm	3.000	3000

C/ Dossier Des Titres

- Titres Des Participation

- Action A : au 31/12/94, le montant d'actions que possède l'E/ses ALAMI est de 800 provision au 31/12/94 = $800 \times 250 - 235$) = 12.000

Comme 200 actions ont été cédées à 240 DH l'une il faut

- annuler la provision correspondante à ces 200 actions, soit $200 \times 15 = 3000$
- faire sortir au bilan les 200 actions (régulariser l'écriture du comptable)

pour les 600 actions restantes :

- provision 1994 = $600 \times 15 = 9000$
- provision 1995 = $600 \times 10 = 6000$

donc , il y a une diminution de provision de 3.000

-Action B : provision 1994 = $300 \times (300 - 290) = 3000$

Acquisition de 500 action B à 340 DH , soit $500 \times 340 = 170.000$

Donc la valeur globale des actions B est : $90.000 + 170.000 = 260.000$

Au 31/12/95 la valeur global des actions B est $(300 + 500) \times 320 = 256.000$

Donc provision 1995 = $260.000 - 256.000 = 4.000$

Il y a augmentation de provision de $4.000 - 3000 = 1.000$

Titres et valeur de placement

Action L : au 31/12/94 , le nombre d'actions que possède l'E/se ALAMI est de 30 provision au 31/12/94 = $30 \times (200 - 190) = 300$

Comme 10 actions ont été cédées à 195 DH l'une , il faut :

- annuler la provision correspondante à ces 10 actions, soit $10 \times 10 = 100$
- faire sortir du bilan les 10 actions (régulariser l'écriture du comptable)

pour les 20 actions restantes :

- provision 1994 = $20 \times (200 - 190) = 200$
- provision 1995 = $20 \times (200 - 195) = 100$

donc il y'a diminution de provision $200 - 100 = 100$

Action M : elles n'ont été acquises qu'en 1995, donc pas de prov 1994.

La provi au 31/12/95 est inférieur à la valeur d'entrée , donc une provision à consulter

Prov 1995 = $10 \times (300 - 290) = 100$

2951	Prov.dép des titres participation	3.000	
7392	reprise/Prov.dép.imm annu.prov 200 actions a cédée		3.000
6514	VNA immo fin cédées	50.000	
2510	titre de parti sortie du bilan de 200 actions cédées = 200 x250 = 50.000 d°		50.000
2510	titres de participation	48.000	
7514	PC immo.cédé régularisation		48.000
6392	DEP dép imm fin	1.000	
2951	prov dép titres parti augmentation de prov action B		1000
3950	Provi .dép TVP	100	
7394	Rep/ provi dép TVP diminution de prov.20 actions L rest		100
3950	Provi .dép TVP	100	
7394	Rep/ provi dép TVP annulation de prov.10 actions L ced		100
6385	charge nette / cession TVP	50	
3950	TVP régularisation écriture du compte		50
6394	DEP dép TVP	100	
3950	prov. dép TVP Constitu prov . action M		100
6311	Int des emp et dettes	90.000	
34552	TVA / charge	6300	
44993	int.cour non ech.à int/ emprunt fraction 1995 int = 1.000.000 x 12% x9/12 TVA de 7%		96300
1511	provision pour litige	10.000	
7195	rep / provi.pour ris dim prov litige = 120.000-110.000		10.000
6121	achat matière 1er	25.000	
34552	TVA / charges	5000	
4417	frs facture non parvenus constatation mati entrées ds mag		30.000

6196	DEP dép actif circ	4500	
3912	provi dép stock de matière dép stock mat = 45000 x10% = 4500		4500
3121	stocks de mati 1 ^{er}	350.000	
6124	variation des stk de mat constatation de stk final de mat		350.000
7132	variation des stk bien&prod	425.000	
3151	stocks de PF constatation de stk pro final de mat		425.000
3491	charge constaté d'avance	3390	
6125	achat non stockés		3390
6145	frais postaux constatation .charge relative à 1996		940
6125	achat non stockés	3600	
34552	TVA / charge	245	
44993	frs factue no parvenu constatation .électricité 12/95		3745
6145	frais postaux	4250	
34552	TVA / charge	850	
44993	frs factue no parvenu constatation .électricité 12/95		5100
3427	client facture à établir	15.000	
7121	vente des bien &pro		12 500
4455	TVA facturé prod livré non facturé		2500
7127	vente de prod accessoire	5.000	
4491	prod consta d'avance virement loyer 01/96		5.000

Session de Mai 1997

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES Epreuve d'introduction à la comptabilité

Capital personnel.....	1.000.000
Report à nouveau SC.....	8140
Emprunt auprès des établissements de crédit	500.000
Installation techniques	60.000
Matériel et outillage.....	80.000
Matériel de transport	250.000
Mobilier de bureau	100.000
Matériel informatique	50.000
Amortis, des installation, tech. Matériel et outillage.....	56000
Mobilier, mat de bureau et aménagement divers.....	65000
Matière première	125740
Matières et fournitures consommables	142850
Produits finis	215360
Clients.....	108240
Clients effets à recevoir	223876
Etat, TVA récupérable.....	29870
Fournisseurs	74150
Fournisseurs effets à payer	105080
Etat, TVA facturée	55352
Chèques à encaisser ou à l'encaissement	47845
Effets à encaisser ou à l'encaissement	70872
Banque SD.....	333129
Caisses.....	85620
Crédits d'escompte	59680

Le compte 'crédit d'escompte' comprend l'effet n° el 134 de 25680 DH payable au 15-01 et l'effet n° EL 137 DE 34000 DH payable au 25-02
Au courant du 1^{er} trimestre 1997, l'entreprise a effectué les opérations suivantes :
02-1 elle reçoit de la banque l'avis de crédit n° CM 2134 d'un montant net de 7089,90 DH relatif à l'encaissement des effets n° el 148 et el 152 d'un montant nominal de 39048 DH et 31824 DH.
04-01 elle remet à la banque pour escompte, la lettre de change n° 155 de 28800 DH payable au 23-02
et la lettre de change n° el 158 de 48000DH payable au 28-02
06-01 elle adresse au client KARIM la facture n° FL 4141 relative à une chaussure et comportant un montant brut de 50.000 DH et une remise de 10% ;
09-01 elle reçoit de la banque le bordereau d'escompte n° CM 4514 d'un montant net de 75302 DH relatif à la remise à l'escompte du 04-01
13-01 le client KARIM retourne le 1/5 de livraison du 06-01 sur les articles concernés, l'entreprise lui accorde un rabais de 10%
14-01 elle achète en espèce 780 DH de timbre postaux et 850 de timbres fiscaux.

18-01, elle reçoit de son fournisseur MEHDI la facture n° FM 852 relative à un achat de cuir et comportant les éléments suivant :

montant brut HT	40.000 DH
remise	10% et 5%
port (assuré par un tiers) HT	600 DH

22-01 le client KARIM règle ce qu'il doit de la manière suivante :

- 15000 DH par acceptation de la lettre de change n° el 165 payable au 21-03
- 14880 DH par acceptation de la lettre de change n° el 166 payable au 21-04
- le reste par chèque bancaire sous déduction d'un compte de règlement de 2%
- 26-01 le client OMAR endosse à l'ordre de l'entreprise l'effet n° EO 75 de 23480 payable AU 12-03, tiré sur le client BRAHIM
- 02-02 elle remet à la banque pour encaissement la lettre de change n° el 160 de 15310 DH et la lettre de change n° el 136 de 17810 DH toutes les deux payables au 07-02
- 04-02 elle retourne à son fournisseur MEHDI le 1/4 de sa livraison du 18-01
- 06-02 elle encaisse, par banque les chèques qu'elle détient.
- 10-02 la lettre de change n° EM 841 de 37500 DH tirée par le fournisseur MEHDI de domicile au crédit du Maroc est réglée par ce dernier.
- 12-02, elle reçoit de la banque l'avis de crédit n° CM 3425 d'un montant net de 33087,90 DH relatif à l'encaissement des effets el 160 et 163
- 19-02, elle règle le fournisseur MEHDI, comme suit :
 - par endossement de la lettre de change n° el 166 payable au 21-04
 - le reliquat par acceptation de deux lettres de change n° EM 864 d'égale valeur et payables la 1^{ère} au 18-03, l'ayant 2^{ème} au 18-04, toutes les deux lettres domiciliées au crédit du Maroc
- 22-02 le client RACHID informe l'entreprise qu'il ne pourra payer, à la fin de février, la lettre de change n° el 158, l'ayant déjà escomptée, l'entreprise lui avance, le jour même, par virement bancaire, le montant de l'effet tiré sur lui la lettre de change n° el 167 payable 03-04, en tenant compte des intérêts de prorogation au taux de 10% et de récupération du prix du timbre fiscal 15 DH
- 26-02, elle adresse au client JAMAL la facture n° FL 4142 d'un montant net TTC de 42000 DH et comportant une remise de 10% et 5% ainsi que le port (assuré par les propres moyens de l'entreprise) d'un montant égal à 2% du montant brut HT de la facture
- 01-03, elle sollicite de son fournisseur AHMED un report d'échéance de l'effet n° la 315 de 29000 DH payable au 06-03 ce dernier accepte, annule cet effet et le remplace par l'effet n° la 412 payable au 29-04, en tenant compte des intérêts de prorogation au taux de 10% et de la récupération du prix du timbre fiscal 15 DH
- 07-03, le client JAMAL règle la facture n° FL 4142 comme suit
 - par endossement de l'effet n° EJ 45 de 12400 DH tiré sur SAID et payable au 05-04
 - par souscription du billet à ordre n° BJ 14 de 17300 DH payable au 06-04
 - le reliquat par acceptation de la lettre de change n° el 168 payable au 06-05
- 12-03, elle encaisse, en espèces au domicile de BRAHIM la lettre de change n° EO 75
- 14-03, elle accepte la lettre de change n° EK 148 de 34250 DH tirée par le fournisseur KAMAL, payable au 13-04 et domiciliée au crédit du Maroc
- 17-03, le client KARIM sollicite un report d'échéance de l'effet n° L4EFFET n° 165. l'entreprise accepte, annule l'effet et le remplace par l'effet n° el 169 payable au 08-05 en tenant compte des intérêts de prorogation au taux de 10% et de la récupération du timbre fiscal de 15 DH
- 20-03, elle reçoit de son fournisseur KAMAL la facture FK 784 comportant un montant brut HT de 25000 DH et une remise de 10%

- 23-03, le fournisseur KAMAL accorde à l'entreprise un rabais de 10% sur la facture n° FK 784
- 28-03, le fournisseur KAMAL accorde à l'entreprise un escompte de 2% sur la facture n° FK 784
- 29-03, l'entreprise remet à la banque, pour encaissement, les effets n° EL 167 payable au 05-04 et BJ 14 payable au 06-04

Autres renseignements

- Taux de la TVA :
- cuir, chaussures 20%
- transport 14%
- opérations de banque 7%
- Taux d'escompte 12%

Travail à faire

1/ Enregistrer les opérations ci-dessus au journal de l'entreprise LIBERTE

2/ Etablir , la balance par soldes au 31-03

Réponse Session mai 97

Journal Général

02/01			
5141	Banque SD	70839,9	
6147	services bqaire	30,00	
3455	E.TVA récupérables	2,10	
5113	effet à encaisser		
70872	avis de crédit CM2134 04/01		<u>justification des calculs</u> montant minimal : 70872 Mt : de l'avis banc : 70839,90 La différence constitué des commissions Soit : 70872 - 70839,90 = 32,10 Soit : 30 HT et 2,10 TVA
	aucune écriture 06/01		Le compte effets remis à l'escompte ne figure pas dans la balance, donc les anciennes remis n'ont aucun écriture
3421	client	54.000	Facture FL 4141
7121	ventes des produits		Mt brut H.T : 50000
4455	TVA/ facturé		Remise 10% : 5000
	facture FL 4141 09/01		Net commercial : 45000 TVA : 9000 Total : 54000
5141	banque SD	75302	Agios EL 155 : 28800 x 12% x 50/360 = 480
6311	Int des emp & dettes	1360	Agios EL 128 : 48000 x 12% x 55/360 = 880
6147	service bquaire	40	Total agios HT = 480 + 880 = 1360
3455	E.TVA récupérable	98	TVA sur agios 360 x 7% = 95,20
5520	crédit d'escompte bordereau d'escompte CM 4514 13/01	76800	Com.banc (TTC) = nominal avis de crédit 76800 - (1360 + 95,20 + 75302) com .banc (TTC) = 42,80 (HT= 40 & TVA=2,8
7121	vente de Pdt	9000	Avoir en faveur du client KARIM
7129	RRR. Accordé	3600	Retour M/ses (45000/5) = 9000
4455	TVA/ Facturé	2520	Rabais (45000 - 9000) x 10% = 3600
3421	clients 14/01		TVA (9000 + 3600) x 20% = 2520 Total avoir TTC 15120
6145	frais postaux	780	
6167	I.T & et droit assimilés	850	
5161	caisse achat des timbres 15/01		1630
5520	crédit d'escomptes	25680	
3425	clients EAR effet échu le 15/01 18/01		25680 A l'échéance d'un effet escompté , on solde le compte crédit d'escompte par « client EAR »
6121	achat de mat	34200	
6142	transport	600	
3455	TVA récupérable	6924	
4411	fournisseur facture FM 825 MEHDI 22/01		41724 <u>Facture FM 854</u> Mt brut H.T : 40000 Remise 10% et 5% : 5800 TVA (40000 - 5800) x 20% : 8840 Port assuré par tiers : 600 TVA / port (600 x 14%) : 84
3425	client EAR	29880	Facture FL 4141 : 54000
5111	chèque à encaissé	8820	avoir : 15120
6388	escompte accordés	150	reste : 38880 298800
4455	TVA facturé	30	total des effets : 29000
3421	clients encaissé FL 4141 KARIM		38880 escompte (38880 - 29000) x 20% : 180 dont 150 HT & 30 de TVA

		26/01		
3425	client EAR	23480		
3421	client endoss. eff Omar tiré sur Brahim 02/02		23480	
5113	effet à l'encaiss	33120		
3425	client EAR ellse à l'enc .EL1601& EL163 04/02		33120	
4411	fournisseur	29880		
6121	achat de matières		8550	
3455	TVA récupérable retoure de M 1 au frs MEHDI 08/02		1710	
5141	banque SD	33087		Retour (34200/4 = 8550 TVA de 20% = 1710
5111	chèque à encaiss enc chèque remis à l'encaiss 10/02		56665	Total TTC de la retour :10260
4415	fournisseur EAP	37500		
5141	Banque 12/02		37500	Solde chèque à encaisser 47845 Chèque KARIM du22/01 8820
5141	banque SD	33087,90		
6147	service bancaires	30		
3455	TVA recupérable	2,10		
5113	effet à l'encaiss avis de crédit CM 3425 19/02		33120	
4411	fournisseurs	31464		Montant nominal : 33120
3425	client EAR		14880	Mt de l'avis de crédit CM : 33087,90
4415	Four EAP endoss.LC: EM 864 & EM 865 22/02		16584	Commission = 33120- 33087,90=32,10 Soit 30 HT et 2,10 de TVA
3488	divers débiteurs	48000		Facture FM 852 : 41742
5141	banque virement avance de fond. 22/02		48000	Retour de 10/01 : 10200 Reste : 31464
3425	client EAR	48655		
3488	divers débiteurs		48000	
7381	intet pro assimilé		533,33	
4455	TVA facturé		106,67	Montant nominal de l'effet : 48000
6167	I&t droit assimilé EL107 au 03/ 04 rachid 23/02		15	Agios (48000 x10%x40/360) : 533,33 TVA / agios (533,33 x 20%) : 106,67 Frais de timbres :15
5520	crédit d'escompte	28800		Montant global de EL167 : 48655
3425	client EAR 25/02		28800	
5520	crédit d'escompte	34000		
3425	client EAR		34000	

		26/02			
3421	client	42000			
7121	ventes de pdts		34200		Soit MB le montant brut de FL 4142
7127	ventes pdt access		800		Remise 10%
4455	TVA Facturé		7000		Remise de 5% (MB-0,1MB)x5% =0,045
	facture FL 4142 jamal				Net commercial HT 0,055 MB
	28/02				Transport 0,020
5520	Crédit d'escompte	48000			<u>TVA (0,055 + 002 MB) x20% : 0,175 MB</u>
3452	client EAR		48000		MB = 42000/1,050 = 40000
4456	effet d'escompte échu				
	01/03				
4411	Fournisseurs	29000			
6311	int des emp & dettes	435			Nominal de l'effet LA 315 : 29000
3455	TVA récupérables	87			Agios 29000 x10% x 54/360 : 435
6167	IT & droit assimilé	15			TVA / agios 435x20% : 87
4415	fournisseur EAP		29537		Frais de timbre : 15
	07/03				Montant de l'effet LA 412 : 29537
3425	clients EAR	42000			
3421	Client		42000		
	end.EJ 45 AU 05/04	12400			
	BJ14 AU 06/04	17300			
	EL 168 AU 06/05	12300			
	12/03				
3421	clients	23480			
3425	client EAR		23480		L'effet EO 75 étant encaissé en espèce il
	Annulation EO 75				aurait lieu de constater l'annulation
5161	caisse	23480			
3421	clients		23480		
	Annulation EO 75				
	14/03				
4411	fournisseurs	34250			
4415	fournisseur EAR		34250		
	acceptation EK140 AU 13/04				
	17/03				
3421	Clients	15000			Nominal de EL 165 : 15000
3425	client EAR		15000		Agios 15000 x10% x40/360 : 200
	annulation EL 165				TVA / agios 20% : 40
	d°				Frais de timbre 15
3425	client EAR	15255			Montant de EL 169 : 15255
3421	clients		15000		
7381	int& prdt assimilé		200		
4455	TVA facturé		40		
6167	int & droit assimilé		15		
	EL 168 AU 08/05				
	20/03				
6121	achat de matière	22500			Facture FK 784
3455	TVA récupérable	4500			MB : 25000
4411	fournisseurs		27000		Remise 25000 x 10% : 2500
	facture FK 784 KAMAL				Net commercial 22500
					TVA 20% : 4500

		23/03			
4411	fournisseurs	2700			
6125	RRR obtenus		2250	2250	Montant HT de FK 784 22500
3455	TVA récupérable		450	450	Rabais 25000 x10% : 2500
	Rabais de 10% sur FK784				TVA 20 % : 450
	28/03				Total TTC 2700
4411	fournisseurs	486			
7386	escompte obtenu		405	405	Escompte (22500 - 2250) x2% : 405
3455	TVA/ charge		81	81	TVA 20%
	escompte de 2% sur FK 784				
	29/03				
5113	effets à encaisser	65955			
3425	clients EAR		65955	65955	EL 18 : 48655
					BJ 14 : 17300

Balance au 31/03/97

Imputant	Intitulé des comptes	Débit	Crédit
1117	Capital personnel		1.000.000
1161	Report à nouveau		8.140
1481	Emprunt auprès des ets de crédit		500.000
2331	Installations techniques	60.000	
2332	Matériel & outillage	80.000	
2340	Matériel de transport	250.000	
2351	Mobilier et matériel de bureau	100.000	
2355	Matériel informatique	50.000	
2833	Amorti des inst tech mat & outillage		56.000
2835	Amortis premières		65.000
3121	Matière première	125.740	
3122	Matière et fournt consommable	142.850	
3150	Produits finis	215.360	
3421	Clients	50.510	
3425	Clients effet à recevoir	128.481	
3455	Etat : TVA récupérables	39.242,20	
4411	Fournisseurs		97.964
4415	Fournisseurs effet à payer		84.701
4455	Etat : TVA facturé		68.948,67
5113	Effets à encaisser	65.955	
5141	Banque SD	483.523	
5161	Caisse	107.470	
6121	Achat de matière première	48.150	
6129	RRR obtenus		2.250
6142	Transport	600	
6145	Frais postaux	780	
6174	Services bancaires	100	
6167	I.T & droits assimilé	835	
6311	Intérêt des emprunt et dettes	1.795	
6386	Escompte accordé	150	
7121	Vente de biens produits		70.200
7127	Vente de produits accessoires		800
7129	RRR accordées	3.600	
7381	Intérêts et produits assimilés		733,33
7386	Escompte obtenus		405
	Total	1.955.142	1.955.142

Session de Mai 1998

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES Epreuve d'introduction à la comptabilité

Cas N°1 :

Les données des changes de personnel, pour le mois d'avril, d'une entreprise qui emploie 10 salariés sont les suivantes :

- Les cotisations salariales de sécurité sociale s'élèvent à 1467 DH et L'IGR sur salaires à 9851,07 DH
- Seuls six salaires perçoivent chacun un salaire supérieur au profond, soit 9000 DH, 8500 DH ; 8000 DH, 7500 DH, 7000 DH et 6000 DH
- Au cours du mois, un salarié a reçu une avance sur salaire de 1500 DH
- Le salaire d'un employé a fait l'objet d'une opposition sur salaire de 1350 DH ; cette somme sera versée à son créancier le mois de mai

TAF :

- 1/ déterminer les salaires bruts de l'ensemble du personnel
- 2/ calculer les cotisations patronales de sécurité sociale
- 3/ enregistrer, au journal, les écritures nécessaires relatives aux charges de personnel
- 4/ établir la déclaration de la CNSS
- 5/ enregistrer, au journal les règlements des salaires et des cotisations CNSS et de l'IGR sur salaires.

Cas : N° 2

Vous venez d'être recruté par une entreprise de place, le chef comptable s'apprête à effectuer les travaux de fin d'exercice, au 31-12-1997, date de clôture de l'exercice, il vous confie les dossiers de immobilisations, des stocks de marchandises, des créances et des titres ainsi qu'un extrait de la balance au 31-12

Extrait de la balance, avant inventaire, au 31-12-1997 par soldes

Matériel de transport	540.000	
Mobilier du bureau	130.000	
Matériel informatique	106.500	
Titres de participations	341.000	
Amort. Matériel de transport		228.000
Amort. Mobilier du bureau		115.625
Amort. Matériel informatique		75.250
Provision pour dépré des titres de participation		14.000
Marchandises	247.500	
Clients	159.780	
Clients douteux ou litigieux	67.200	
Titres et valeurs de placement	33850	
Provi. pour dép. des marchandises		5.400
Provi. pour dép. des clients et comptes rattachés		27.600
Provi. pour dép. des titres et valeurs de placement		1.300

Dossiers des immobilisations

- les acquisitions d'immobilisations de l'exercice sont :
 - un véhicule V2 acquis le 01-05-1997 pour 300.000 DH HT
 - un ordinateur O4 acheté le 01-10-1997 pour 24.000 DH HT
 Toutes ces acquisitions ont été correctement enregistrées
- les cessions de l'exercice sont :
 - du mobilier de bureau M1 acheté lors de la création de l'entreprise a été cédée le 28-02-1997 pour 10.000 DH
 - un ordinateur O1 acquis pour 30.000 DH HT et entièrement amorti , a été le 31-10-1997 pour 6500 DH
 lors de cession , l'aide comptable s'est contenté de créditer les comptes d'immobilisation appropriés par le débit du compte caisse des prix de cession.
- les autres immobilisations ont été acquis aux dates suivantes :
 - un véhicule VI acquis 3ans après la création de l'entreprise
 - du mobilier du bureau M2, acquis 2 ans après la créance de l'entreprise pour 80.000 DH HT
 - Un Ordinateur O2 acquis 4ans et 6 mois après la création de l'entreprise
 - Un Ordinateur O3 acquis 3 mois après Ordinateur
- toutes les immobilisations sont amortis selon le systèmes constant aux taux suivant :
 - matériel de transport : à chercher
 - mobilier de bureau : 12,5%
 - matériel informatique : 25%

Dossiers des stocks :

le stocks de marchandises au 31 décembre est évaluer à 268450 DH . dans ce stocks existe un lot de 485000 DH qui s'est déprécié de 10 %

dossier de créances

l'état des créance douteuses et irrécouvrables au 31-12 est le suivant :

Client	Nominal de la créance	Prov. Au 31-12-96	Encaissement en 1997	Observations
Karim	36.000	12.000	14.400	Porter la prov. à 25% du slide
Brahim	30.000	7.500	6.000	Porter la prov. à 45% du solde
Rachid	21.600	8.100	-	Créance irrécouvrable
Said	28.800	-	-	Encaissement probable à 60%
Hassan	18.000	-	-	Client totalement insolvable

Dossier des titres

l'état des titres au 31-12 est le suivant :

Catégorie	Classement comptable	Date d'acquisition	Quantité	P.A unitaire	VI au 31/12/94	VI au 31/12/95
Action I	Titres de participation	01/04/95	350	500	235	490
Action K	-	05/06/95	100	580	290	540
Action K	-	01/08/97	200	535	290	540
Action A	Titres et valeurs de plac	02/09/96	40	400	190	385
Action B	-	10/11/96	40	450	-	465

Au courant de l'exercice, l'entreprise a cédé 50 titres I à 480 DH le titre et 10 titres A à 415 DH le titre : l'aide comptable s'est contenté de créditer les comptes 'titres de participation' et 'titres et valeurs de placement' par le débit du compte 'banque SD' du prix de cession .

travail à faire :

1/ déterminer la date de création de l'entreprise

2/ enregistrer au journal les écritures nécessaires au 31-12-97 (variation des stocks , régularisation des cessions, amortissements, provisions)

NB : Taux de TVA des marchandises commercialisés par l'entreprise 20% .

Le geste qui compte

Réponse de session de mai 1998

Cas N° 1

1/ cotisation salariales = 1467

salaires plafonnés = $1467/3,26 = 45.000$ DH

les salaires des six salariés sont 9.000 ; 8500 ; 8000 ; 7500 ; 7000 et 6000

donc le salaire non plafonné de l'entreprise est :

$(9000 - 5000) + (8500 - 5000) + (8000 - 5000) + (7500 - 5000)$

$+ (7000 - 5000) + (6000 - 5000) + 45000 = 61.000$

salaires brut de l'ensemble du personnel = 61.000 DH

2/ Cotisations patronales de sécurité sociale

allocations familiales	$61.000 \times 8,87\%$	5410,70
prestation sociales	1467×2	2.934
T.F.P	$61.000 \times 1,6\%$	976
Total des cotisations patronales		9320,70

3/ Etablissement de la paie globale de l'entreprise

Salaire brut	61.000	
Retenues CNSS	1.467	
Oppositions sur salaires	1.350	
Avance	1.500	
IGR	9.851,07	
Net à payer	46.831,93	

6171	rémunération du personnel	61.000	
4441	CNSS		1.467
4434	Opposition/ salaire		1.350
3431	Pers avce & acpte		1.500
44525	Etat : IGR		9.851,07
4432	Rem . due aux perso		
	Suivant journal paie 04/..		
	d°		
6174	charge sociales	9320,70	
4441	CNSS		9.320,70
	CNSS cotisation patronales 04/..		

4/ Etablissement de la déclaration de CNSS

allocations familiales	$61.000 \times 8,87\%$	5410,70
prestation sociales	$45.000 \times 9,78$	4401
T.F.P	$61.000 \times 1,6\%$	976
Total des cotisations patronales		10.787,70

5/ enregistrement des règlements

4432	Remu .due au perso.	d°	46831,93	
5141	Banque			46831,93
	règlement des salaires 04/..	d°		
4441	CNSS		10787,70	
5141	banque SD			10787,70
	règlement CNSS 04/..	d°		
4434	Opposition sur salaires		1350	
5141	banque SD			1350
		d°		
44525	Etat : /IGR		9851,07	
5141	banque SD			9851,07
	Règlement IGR04/..			

Cas N° 2

Mobilier de bureau

Soit d la durée qui la date de création de l'entreprise et le 31/12/96 (balance avant inventaire 1997)

VO (M1) valeur d'origine du mobilier M1 = ?

VO (M2) valeur d'origine du mobilier M2 = 80.000 DH

Le solde du compte mob de bur avant la cession de M1 est 130.000 + 10.000 = 140. 000

= VO (M1) + VO (M2)

donc VO (M1) = 60.000 DH

Amortis (M1) : amortissement cumulés au 31/12/96 de mobilier M1 = VO (M1) x 12,5 % x d

Amortis (M2) : amortissement cumulés au 31/12/96 de mobilier M2 = VO (M2) x 12,5 % x d-2

Amort (M1) + amorti (M2) = 115.625 (voir balance)

Donc d = (115.625 + 20. 000) / (10.000 + 7.500) = 7,75

La date de création de l'entreprise est le 01/04/1989

Matériel de transport

Soit le taux d'amortissement du poste Matériel de transport

VO(V1) : valeur d'origine du véhicule V1 = ?

VO(V2) : valeur d'origine du véhicule V2 = 300.000 DH

VO(V1)+ VO(V2) = 540.000

D'ou VO(V1) + 240.000

Amortis (V1) : amortissement cumulés au 31/12/96

Amortis (V2) : amortissement cumulés au 31/12/96

Amortis (V2) = 0 puisque V2 n'a été acquis qu'en 1997

Donc l'amortissement du matériel du transport n'est autre que celui de V1

D = durée entre la date d'acquisition de V1 et le 31/12/96

Amorti (V1) x (t) x d1 = 240.000 T x 4,75 = 228.000

D'ou t = 20%

Matériel informatique

VO (O1) ; valeur d'origine O1= 30.000 DH

VO (O2) ; valeur d'origine O1= ?

VO (O3) ; valeur d'origine O1= ?

VO (O4) ; valeur d'origine O1= 24.000 DH

Amortis (O1) + Amortis (O2) + Amortis (O3) + Amortis (O4) = 24.000 DH

Amortis (O4) = 0 puisque O4 acquis en 1997

Amortis (O1) = 30.000 (entièrement amortis)

Amortis (O2) = VO (O2) x 25 % x 3,25 (7,75 années – 4,5 années)

Amortis (O3) = VO (O3) x 25% x 3

$$(1) + (2) + (3) : 30.000 + VO (2) \times 25\% \times 3,25 + VO (3) \times 25\% \times 3 = 72.250 \quad (4)$$

O1 a été cédé pour 6500 DH (écriture passée au crédit du compte matériel informatique)

VO (O1) + VO (O2) + VO (O3) + VO (O4) = 106.500 + 6.500 = 113.000

VO (O2) + VO (O3) = 113.000 – 24.000 = 89.000 (5)

En résolvant le système d'équation (4) et (5) on obtient

VO (O2) = 16.000 DH et VO (O3) = 43.000

Regroupons tous ces résultats dans un tableau récapitulatif

Intitulé du cpte 1	VO 2	Date d'acqui 3	Tx d'am 4	Cumul amor 5	Dot exercice 6	V.N.A 2-(5+6)	observations
Matériel .transports							
V1	240.000	01/04/92	20%	228.000	12.000	0	Amorti calculé au 31-03-97
V2	300.000	01/05/97	20%	0	40.000	260.000	
	540.000			228.000	52.000	260.000	
Mobilier.bur							
M1	60.000	01/04/89	12 ,5%	58.125	1250	625	Amorti complém. au 28-02-97
M2	80.000	01/04/91	12 ,5	57.500	10.000	12.500	
	140.000			115.625	11250	13125	
Mat .inform							
O1	30.000	Inconnus	25%	30.000	0	0	Date d'acquisition le avant 03-01-93
O2	16.000	01/10/93	25%	13.000	3.000	0	
O3	43.000	01/01/94	25%	32.000	10.750	0	
O4	24.000	01/10/97	25%	0	1500	22500	
	113.000			75.250	15.250	22500	
Total dotation de l'exercices					78.500		

Dossier de créances

KARIM

Prov.31-12-96 = 12.000

Encaissement 1997 = 14.400 reste du solde = 36.000 – 14.400 = 21 600

Prov.31/12/97 = (21.600 /1,20)x25% = 4500 . donc diminution de prov de 12.000 – 4500= 7500

BRAHIM

Prov.31-12-96 = 7.500

Encaissement 1997 = 6.000 reste du solde = 30.000 – 6.000 = 24.000

Prov.31/12/97 = (24.000 /1,20)x45% = 9.000. donc augmentation de prov de 9.000 – 7500= 1500

RACHID

La créance est irrécouvrable, donc annuler la prov 1996, solde le compte clients douteux et créer une prov perte sur créances irrécouvrables.

SAID

Said est devenu douteux en 1997, donc virer son solde au compte « client douteux » et créer une prov de $28.800 / 1,20 \times 40\% = 9600$.

HASSAN

Hassan est totalement insolvable, solder directement son compte sans passer par les provisions

Dossiers des titres.

Actions L

Titres cédés : annuler la prov relative aux 50 titres cédés , soit $50 (500 - 470) = 1.500$

Faire sortir du bilan les 50 titres cédée, (régulariser l'écritures du comptable)

Titres restants : prov /1996 = $350 \times (500 - 470) = 10500$

prov /1997 = $350 \times (500 - 490) = 3500$

donc diminution de prov de $10.500 - 3500 = 7.000$

Action K

Valeur globale d'achat des actions K = $(100 \times 580) + (200 \times 535) = 165.000$

Valeur au 31/12/97 = $(100 + 200) \times 540 = 162.000$

Prov.31/12/96 = $165.000 - 162.000 = 3.000$

Prov. 31/ 12 96 = $100 \times (580 - 560) = 2.000$

Donc augmentation de prov de 1.000

Action A /

Titres cédés : annulation la prov relative aux 10 titres A cédés, soit

$10 (400 - 390) = 100$

faire sortir au bilan les 10 titres A cédés (régulariser l'écriture du comptable)

Titres restants : prov. 1996 = $40 \times (400 - 390) = 400$

Prov 1997 = $40 \times (400 - 385) = 600$

Donc augmentation de provision de $600 - 400 = 200$

Action B

La valeur au 31/12/97 est supérieur au prix d'achats , donc on a une plus value il suffit donc, d'annuler la prov au 31/12/97 qui est de $40 \times (450 - 430) = 800$

Journal général

I M M O B I L I S A T I O N S	6193	DEA immobi corpo	78500	
	2834	Amort mat .trans.		52000
	28351	Amort.mob bur		11250
	28355	Amort.mat int		15250
		dotation 1997 .immob corpo		
	2351	mobilier du bureau	10000	
	2355	matériel informatique	6500	
	7513	PC.immo corpo		16500
		régularisation écriture du comptable		
	6513	VNA des immo corpo cédées	625	
	28351	Amorti mob .bureau	59375	
	28355	Amorti. Mat .int	30000	
	2351	mob de bureau		60000
	2355	mat informatique		30000
	C R E A N C E S	3942	prov dép clients	7.500
7196		rep / prov.dép .clts		7.500
		diminution provision Karim		
6196		DEP. Dép. Actif cir	1.500	
3942		provi dép clients		1.500
		augmentation provision Brahim		
3942		prov dép clients	8.100	
7196		rep / prov.dép .clts		8.100
		annulation provision Rachid		
6182		perte sur créance irréc.	18.000	
4455		TVA facturée	3.600	
3424		clients douteux		21.800
		solde de tout compte Rachid		
3424		client douteux	28.800	
3421		clients		28.800
	virement solde said à clts dout.			
6196	DEP dép actif cir	9.600		
3942	provi. Dép clients		9.600	
	perte probable de 40% said			
6182	perte sur créance irrécouvrable	15.000		
4435	TVA facturé	3.000		
	clients		18.000	
	solde de tout compte hassan			

D
O
S
S
I
E
R
S

D
E
S

T
I
T
R
E
S

2951 7392	provi dép titre .participation Rep/provi. Dép imm .fin annulation prov 96 des 50 titres cédés d°	1.500	1.500
2510 7514	titres de participation PC imm. fin cédés régularisation écriture du comptable d°	24.000	24.000
6514 2510	VNA des immo fin cédés titres de participations sortie du bilan de 50 titres I cédés d°	25.000	25.000
2951 7392	provi dép tit .partici Rep/provi. Dép imm .fin diminution pro .des 350titres I restants d°	7.000	7.000
6392 2951	DEP dép imm fin prov. Dép .titres parti augmentation prov.des titres K d°	1.000	1.000
3950 7394	provi dép des TVP Rep/provi. Dép . TVP annulation prov 1996 des 10 titres cédés d°	100	100
3500 7385	TVP prov.dép .TVP régularisation écriture du comptable d°	150	150
6394 3950	DEP dép. des TVP Prov. Dép TVP augmentation .prov des 40 titres A restants d°	200	200
3950 7394	Prov dép. TVP Rep/provi. Dép . TVP annulation prov . des titre B	800	800

Session de juin 1998

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES Epreuve d'introduction à la comptabilité

Cas N° 1

Dans une entreprise de fabrication de meubles en bois, la situation des effets de commerce au 30-06-1997 est la suivante :

- lettre de change N° M47 de 27729 DH, au 21-08-97, tirée sur le client KARIM
- lettre de change N° M50 de 40162 DH, au 01-09-97, tirée sur le client KARIM
- lettre de change N° M54 de 42120 DH, au 02-09-97, tirée sur le client RACHID
- lettre de change N° R32 de 28797 DH, au 30-09-97, endossée par RACHID

effets remis à l'encaissement :

- lettre de change N° M36 de 48195 DH, au 31-07-97, tirée sur le client JALAL
- lettre de change N° M39 de 37368 DH, au 06-07-97, tirée sur le client SAID

effets remis à l'escompte

- billets à ordre N° BA de 18980 DH, au 13-08-97, souscrit par le client AHMED
- lettre de change N° M40 de 36980 DH, au 04-08-97, tirée sur le client RACHID
- lettre de change N° M75 de 27.000 DH, au 31-08-97, tirée sur le client OMAR

Cette lettre de change a été remise à l'escompte le 28-06-97

Effets en circulation :

- lettre de change N° B70 de 26775 DH, tirée par le fournisseur BRAHIM payable au 20-07-1997 et domiciliée au crédit du Maroc
- lettre de change N° LK 84 de 24600 DH, tirée par le fournisseur KAMAL payable au 20-08-1997 et domiciliée au crédit du Maroc
- lettre de change N° LK 92 de 25500 DH, tirée par le fournisseur KAMAL payable au 25-09-1997 et domiciliée à la B.M.C.

Au courant du 3^{ème} trimestre, l'entreprise a effectué les opérations suivantes :

- 02-07, elle reçoit de son fournisseur KAMAL la facture N° 210 relative à un achat de bois dur : montant hors taxe 60.000 DH, remise 10% et 5%
- 04-07, elle reçoit de la banque le bordereau d'escompte N° ES 14 d'un montant net de 26465 DH relatif à l'effet N° M75
- 08-07, elle reçoit de la banque l'avis d'encaissement de l'effet N° 36 d'un montant net de 48184,30 DH
- 10-07, elle adresse au client KARIM la facture N° FM 98 relative à une vente de 140 tables à 300 DH hors taxe l'une et 140 chaises à 150 DH hors taxe l'une .
- 12-07, elle reçoit de la banque l'avis d'encaissement de l'effet N° M39 d'un montant net de 37357,30 DH
- 14-07, elle remet à la banque pour escompte, l'effet N° M54
- 16-07, le client KARIM retourne 20 tables et 15 chaises livrées le 10/07 sur les articles conservés, l'entreprise lui accorde un rabais de 10%.
- 18-07, en règlement de la facture N° K 210, elle endosse à l'ordre de son fournisseur KAMAL l'effet N° M47, accepte la lettre de change N° LK 132, de 19131 DH, payable au 09-09, domiciliée à la BCM et règle le reliquat, par chèque bancaire, sous déduction d'un escompte de règlement de 2%.

- 20-07, l'effet N° B70 est payé par le crédit du Maroc
 - 21-07, elle reçoit de la banque le bordereau d'escompte n° ES141 d'un montant net de 41478 DH, relatif à la remise à l'escompte du 14-07
 - 24-07, elle reçoit de son fournisseur BRAHIM la facture N° FB relative à l'achat de contreplaqué et comportant les éléments suivants : Montant brut hors taxe :40.000 DH, remise : 10% ports HT : 1200 DH , le transport est assuré par les propres moyens du fournisseur BRAHIM.
 - 27-07, elle accepte la lettre de change N° B98 au 13-10 tirée par BRAHIM, domicilié à la BCM, en règlement de la facture N° FB 78 DU 24-07.
 - 29-07 le client KARIM règle le reliquat de la facture N° FM 98 par endossement de la lettre de change N° LB 85 de 21300 DH . au 26-09 tirée sur JALAL, par acceptation de la lettre de change N° M80 de 22230 DH au 02-10 et le reste par chèque bancaire sous déduction d'un escompte de règlement de 2%
 - 05-08, elle adresse au client RACHID la facture N°FM99 relative à une vente de 310 chaises à 140 DH, hors taxe l'une et comportant, en sus, les frais de port de 850 DH HT, le transport, assuré par un tiers, est réglé en espèces par l'entreprise.
 - 09-08, elle remet à la banque , pour escompte , l'effet N°LB85
 - 12-08, elle accorde au client RACHID un rabais de 10% sur la facture N°FM99
 - 15-08, elle reçoit de la banque le bordereau d'escompte N°ECD78 d'un montant net de 20 979 DH concernant la remise à l'escompte du 09-08.
 - 17-08, elle sollicite de son fournisseur KAMAL un report d'échéance de l'effet N°LK 84 , ce dernier accepte , annule l'effet en question et tire sur elle la lettre de change N°LK143 au 09-10 ;en tenant compte des intérêt de retard au taux de 12%
 - 20-08, elle remet à la banque , pour l'encaissement à l'effet N°M50
 - 24-08 , le client OMAR sollicite , un report d'échéance de l'effet M75. l'ayant déjà escompté, l'entreprise lui avance, le jour même , par chèque bancaire le montant de l'effet et tire sur lui la lettre de change N° M81 au 18-10 en tenant compte des intérêts de retard au taux de 12%
 - 07-09, elle reçoit de la banque l'avis d'encaissement de l'effet N°M50 d'un montant net de 40151,30 DH.
 - 09-09, l'effet N°LK132 est payé par la BCM
 - 13-09, le client RACHID règle la facture N°FM99 de la manière suivante :
 - 26841 DH, par acceptation de la lettre de change M82 au 12-10
 - le reliquat par chèque bancaire sous déduction d'un escompte de 1%
 - 20-09 , elle sollicite de son fournisseur de l'effet, KAMAL un report d'échéance de l'effet N°LK92 n'étant plus en possession de l'effet , KAMAL lui avance, le même jour, par virement bancaire le montant de l'effet et tire sur elle la lettre N°LK108 au 09-11 en tenant compte des intérêts de retard au taux de 12%
 - 24-09, elle remet à la banque pour encaissement, l'effets N° R 32et M80
 - 25-09 , l'effet N° LK 92 est réglé par BMCE .
- Travail à faire : enregistrer au journal les écritures nécessaires .
- NB : taux de la TVA : bois, contreplaqué, chaises et tables : 20% port : 14% , opérations de banque : 7% , taux d'escompte bancaire : 10%

Cas N°2 :

Vous venez d'être recruté par l'entreprise IKAM afin de tester vos connaissances et d'aptitudes en comptabilité, le chef comptable , vous confie le dossier des titres détenus par l'entreprise et un extrait de la balance, avant inventaire au 31-12-97

- titres de participation 341.000

- provisions pour dépréciation des titres de participation	14.000
- titres et valeurs de placement	33.850
- provision pour dep. des titres et valeurs de placement	1.300

Catégorie	Quantité	Date d'achat	P.Achat unitaire	Valeur au 31/12/96	Valeur au 31/12/97
<u>Tit.de participation :</u>					
Action L	350	01/04/95	500	à déterminer	490
Action M	100	01/06/95	580	560	540
Action M	200	01/09/97	535	-	540
<u>Tit.et val. de plac. :</u>					
Action X	40	01/10/96	400	à déterminer	385
Action Y	40	15/10/96	450	430	465

au cours de l'exercice, l'entreprise a cédé 50 titres I à 480 DH le titre et 10 titres X à 415 DH le titre ; le comptable s'est contenté de créditer les comptes titres de participations et titres et valeurs de placement par le débit du compte banque SD du prix de cession

travail à faire :

- 1- passer au journal les écritures de régularisation des cessions
- passer au journal les écritures d'ajustement des provisions au 31-12-97

18/07

4411	fournisseurs	61560			Mt de la facture K : 61560
3425	client EAR		27729		Mt de l'effet M47 : 27729
4451	fournisseur EAP		19131		acceptation de LK 132 : 19131
7386	escompte obtenu		245		reliquat (reste) : 14700
3455	Etat : TVA récup.		49		escompte (14700x2%) : 294
5141	banque SD 20/07		14406		Mt à payer par chèque : 14406
4415	Fournisseurs EAP	26775			
5141	Banque paiement B 70 21/07		26775		
5141	Banque SD	41478			Bordereau ES 141
6311	Int. Des emprunt et dettes	585			Mt nominal de M 54 : 42120
6147	services bancaires	15			agios = 42120x10%x50/360 :585
3455	Etat : TVA récup.	42			TVA (585 x7%) : 40,95
5520	crédit d'escompte		42120		net après agios : 41494,05
	Bordereau d'escompte ES 141 24/07				net du bordereau ES 141 : 41478
6121	achat de matières				diff = commision TTC : 16,05
6142	transports				soit 15 HT et 1,05 de TVA
3455	Etat : TVA récup.				
4411	fournisseurs				facture FB 78
36000					Mt brut : 40000
	Facture FB 78 Brahim 27/07				Remise : 4000
4411	fournisseurs	44640			net commercial :
4415	fournisseurs EAP		44640		transport : 1200
	acceptation FB 78 au 13/10/97 29/07				TVA (36000+1200)20% : 7440
3425	clients EAR	43530			Total TTC port compris : 44640
6386	escompte accordé	260			
4455	TVA facturé	52			Montant de FM 98 : 75600
5111	chèque à enc.	15288			Mt de l'avoir sur FM98 : 16470
3421	clients		59130		reliquat sur FM 98 : 59130
	Encaiss. FM 98 après déduction de L'avoir et de l'escompte de règlement 04/08				endoss LB.98 : 21300
5520	crédit d'escompte	36980			acceptation de M80 : 22230
3425	clients EAR		36980		reliquat sur FM : 15600
	M40 escompte, échue 05/08				escompte (15600x2%) : 312
6142	transport	850			Mt du chèque bancaire: 15288
3455	Etat : TVA récupérable	119			N.B : l'escompte est TTC
5161	caisse		969		(soit 260 HT et 52 de TVA)
	facture du transport payée en espèce				lorsqu'un effet est escompté, à l'échéance, on solde crédit d'escompte par clt EAR
					transport
					transport : 850
					TVA 14% : 119
					Total TTC : 969

		05/08			
3421	client	53049			facture FM 99
7121	vente de biens produits		43400	43400	Mt brut (310x140) : 43400
4455	TVA facturé		8680	8680	TVA (43400 x 20%) : 8680
6142	transport		850	850	transport HT : 850
3455	TVA récupérable		119	119	TVA/ port (850x14%) : 119
	Facture FB 99 Rachid 09/08				Total TTC port compris:53049
	12/08				aucune écriture, on attend bord d'espte
7129	RRR accordées	4340			Avoir sur FM 99
4415	TVA facturé	868		5208	rabais (43400x 10%) :4340
	clients rabais de 10% sur FM99 13/08				Total rabais TTC : 5208
5320	crédit d'escompte	18980			
3425	client EAR BA17 escompte échu 15/08		18980		
5141	Banque SD	20979			bord ECD 78
6311	Int. Des emprunt et dettes	284			montant nominal : 21300
6147	services bancaires	16			agios= 21300x10%x 48/360 : 284
3455	Etat : TVA récupérable	21			TVA (284x7%) : 19,88
5520	crédit d'éspte		21300		net après déduction des agios: 20996,12
	bordereau d'escompte ECD 78 17/08				montant de ECD 78 : 20979
4415	fournisseurs EAP	24600			Diff = commission TTC : 17,12
4411	fournisseurs Annulation L.K 24 d°		24600		soit 16 HT et 1,12 de TVA
4411	fournisseurs	24600			montant nominal : 24600
6311	Int. Des emprunt et dettes	410			agios = 24600x12%x50/360 :410
3455	Etat : TVA récupérable	82			TVA (410x20%) : 82
4415	fournisseurs EAP prorogation d'éch de LK24=LK 143 20/08		25092		montant de LK 143 : 25092
5113	effet à l'encaiss ou à encaisser	40162			
3425	clients EAR Remise à l'encaissement de M50 24/08		40162		
3421	clients	27000			
5141	Banque SD avance de fond client omar 24/08		27000		montant d'avance : 27000
3425	clients EAR	27594			agios= 27000x12%x55/360 : 495
3421	clients		27000		TVA(495x20%) : 99
7381	Int&prod assimilés		495		montant de M 81
4455	TVA facturée prorogation d'éch de M75=M81		99		

5520 3425	Crédit d'escompte clients EAR M75escompte échue 2/09	27000	27000	
5520 3425	Crédit d'escompte clients EAR M54escompte échue 07/09	42120	42120	
5141 6147 4415 5113	Banque SD services bancaires TVA facturé effet à l'encaissement 09/09	40151,30 10 0,70	40162	Mt nominal : 40162 Mt se l'avis d'encaisse : 40151,30 commission TTC : 10,70 soit 10 HT et 0,70 de TVA
4415 5141	fournisseurs EAP banque paiement de LK 132 13/09	19131	19131	
3425 6386 4455 5111 3421	client EAR escompte accordé TVA facturé chèque à encaisser clients enc.FM99 après déduction de l'avoir sur FM 99 et de l'escompte de 1% 20/09	26841 175 35 20790	47841	montant de FM 99 : 53049 rabais sur FM : 5208 montant net de FM : 47841 acceptation de M 82 : 26841 reliquat sur FM 99 : 21000 escompte (21000x1%) : 210 Mt à payer par chèque : 20790 NB L'escompte est TTC Soit 175 HT et 35 de TVA
5141 4411	banque SD fournisseurs virement reçu : avance de fond kamal 20/09	25500	25500	
4411 6311 3455 4415	fournisseurs Int. Des emprunt et dettes Etat : TVA récupérable fournisseurs EAP Nouvelle traite LK108 24/09	25500 425 85	26010	montant de LK92 : 25500 agios = 25500x12%x50/360 :425 TVA (425x20%) : 85 montant de LK 108 : 26010
5113 3425	effet à l'encaiss ou à encaisser clients EAR Remise à l'encaissement de : R32 : 28797 M80 : 22230 25/09	51027	51027	
5141 4411	fournisseurs EAP banque SD paiement de LK 92 26/09	25500	25500	
5520 3425	crédit d'escompte client EAR LB 85 escompte échue	21300	21300	

Cas N° 2

Provision des titre de participation au 31/12/96 =

Prov I + prov M = 14000 (voir balance)

Provi M = 100 (580-560) = 2000 d'ou prov I = 12000

Au 31/12/96, les titres I ne sont pas cédés, donc prov I = (350+ 50)x(500 - v) =12000

On déduit que la valeur au 31/12/96 des actions I = v = 470

On traite les actions X de la même manière on trouve au 31/12/96 des actions X = 390

1/ régularisation des cessions

		31/12	
2951	prov .dép des titres de parti.	1500	
3425	rep/ prov .dép imm. fin annulation prov 96 des 50 titres cédés 50x(500- 470) = 1500		1500
			31/12
2510	titre de participation	24000	
4411	PC imm fin. cédé régularisation écritures des cptes prix cession I = 50x480= 24000		24000
			31/12
6514	VNA des imm.fin cédées	25000	
2510	titres de participation sortie des 50 titres cédées de l'actif		25000

Session de Mai 1999

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES
Epreuve d'introduction à la comptabilité

Cas N°1

L'entreprise SIMAR emploie 5 salariés dont deux seulement (Hassan et Said) ont perçu le mois d'avril un salaire en dessous du plafond

Le 10-04, l'entreprise verse en espèce , à Hassan une avance de 750 DH

Au 30-04 les éléments de la paie du personnel s'établissent comme suit :

Nom	Heures normal	Heures supplémentaire	Salaires de base	Primes	indemnité	IGR
Karim	-	-	3000 DH	2000	A chercher	2353.03
Jamal	-	-	3000 DH	1000	1000	1.229.63
Rachid	130 H	30 H	20 DH/H	400	350	645.20
Hassan	130 H	20 H	15 DH/H	225	200	216.09
said	-	-	2000	500	A chercher	147.35

Autres renseignements :

Toutes les heures supplémentaires sont majoré à 25%

Le salaire de JAMAL a fait l'objet d'un prélèvement à la source de 300DH pour le règlement d'une traite par un organisme de crédit à la consommation.

Les cotisations salariales à la CNSS, pour le mois d'avril s'élève à 700.90 DH et les cotisation patronales à 4533.27 DH

Travail à faire

- 1- déterminer le salaire brut total du personnel de l'entreprise
- 2- Etablir le livre de paie au 30 avril
- 3- Enregistrer au journal les écritures relatives aux charges de personnel
- 4- Etablir la déclaration de la CNSS
- 5- Enregistrer au journal les règlements, par banque, des salaires, des cotisations CNSS, de l'IGR, sur salaires et de la traite de JAMAL

Cas N° 2

Vous venez d'être recruté par la société de I.S.M . a fin de tester vos connaissances comptables et vos aptitudes, le chef comptable vous confie un extrait de la balance avant inventaire ainsi que dossiers relatifs aux travaux de fin d'exercice

1- extrait de la balance	
Fond de commerce.....	800.000
Terrains nus.....	1.200.000
Terrains bâtis.....	1.500.000
Bâtiments.....	1.250.000
Matériel de transport.....	615.000

Matériel du bureau.....	135.000
Matériel informatique	70.000
Titres de participation.....	412.000
Amortissement des bâtiments.....	296375
Amortissement de mate. De port.....	625.000
Amortissement matériel du bureau.....	29.000
Amortissement matériel informatique	53125
Provision pour dep. Des titres de participation.....	15.000
Client	150.480
Clients douteux ou litigieux.....	19800
Titres de placements.....	7050
Prov. Dep clients et comptes rattaches	16900
Prov. Dep. Des titres et val .placement	300

Dossiers des travaux de fin d'exercices

1- Dossiers Des Immobilisations

- le fond de commercial est estimé à 1.000.000DH
 - le terrain nu s'est déprécié de 40% à la suite d'une modification de plan d'aménagement de la ville
 - les bâtiments ont été acquis à la création de l'entreprise
 - le matériel de transport , amortissable sur 5 ans, comprend un véhicule V2 acquis pour 400.000 DH. HT 6 mois après la création de l'entreprise
 - le mobilier du bureau amortissable sur 10 ans comprend :
 - une partie B acquise 2 ans et 9 mois après la création de l'entreprise
 - un ordinateur C acquis le 01/10/93 pour 60.000 DH HT
 - le matériel informatique amortissable sur 4ans comprend
 - un ordinateur P1 acquis à la création de l'entreprise
 - un ordinateur P2 acquis 3ans après l'ordinateur P1
- les immobilisations ci-après ont été cédées au cours de l'exercice
- un véhicule V1 acquis à la création de l'entreprise cédé le 30-06-93 pour 33.000 DH
 - du mobilier A acquis à la création de l'entreprise , cédé le 31/03/93 pour 13.000 DH

lors des cessions, le comptable s'est contenté de créditer les comptes 2340 matériel de transport et mobilier de bureau par le débit du compte caisse des prix de cession

2- Dossier Des Titres

l'état des titres détenus par l'entreprise au 31/12/93 est le suivant :

Catégorie	Date d'achat	Quantité	P.Achat unitaire	Valeur au 31/12/97	Valeur au 31/12/98
<u>Tit.de participation :</u>					
Action I	01/05/94	600	250	235	240
Action K	20/03/96	300	300	290	320
Action K	15/04/98	500	340	290	320
<u>Tit.et val. de plac. :</u>					
Action A	04/10/97	20	200	190	195
Action B	02/09/98	10	300		280

Au courant de l'exercice, l'entreprise a cédé 200 titres I à 240 DH le titre et 10 titres A à 195 DH lors de la cession, le comptable s'est contenté de créditer les comptes 2510 titres de participation et 3500 titres et val de plac par le débit du compte 5141 banque SD des prix de cession

2- dossier des créances

l'état des créances douteuses et des créances irrécouvrables au 31/12/93 est le suivant :

Client	Créances	Prov. Au 31-12-97	Encaissements En 1998	observations
Rachid	22.800	9.000	-	Pour solde de tout compte
Ahmed	18.600	à chercher	9600	Porter la prov. à 40% du solde
Brahim	15.900	-	-	Encaissement probable à 70%
Hassan	17.220	-	-	Créance irrécouvrable

NB : l'entreprise est soumise à la TVA de 20%

Travail à faire

1- déterminer la date de création de l'entreprise

passer au journal les écritures d'inventaire au 31/12/93 relative à chaque dossier.

Réponse session mai 99

Cas N° 1

1/ détermination du salaires brut total de l'entreprise

cot. Salariales CNSS = 700,90 donne

salaires brut plafonné = $700,90 / 3,26\% = 21500$

soit SB le salaires brut total de l'entreprise .

Cot patronales = $(SB \times 8,87\%) + (2 \times 700,90) + (SB \times 1,6\%) = 4553,27$

SB = 30100

Salaires brut Jamal = $5000 + 1000 + 1000 = 7000$

Salaires brut Rachid = $(180 \times 20) + (30 \times 20 \times 1,25) + 400 + 350 = 5100$

Salaires brut hassan = $(180 \times 20) + (20 \times 15 \times 1,25) + 225 + 200 = 3500$

Comme karim, jamal et rachid ont un salaires brut chacun supérieur au plafond, donc

Salaires plafonné = $(3 \times 5000) + 3500 + (2000 + 500 + \text{indemnité said}) = 21500$

Donc indemnité said = 500 on en déduit que l'indemnité de karim est de 1500

2/ livre de paie au 30/04

Nom	Salaires bruts	Retenues				Net à payer
		CNSS	IGR	Avance	opposition	
Karim	11.500	163	2858,08	-	-	8478,92
Jamal	7.000	163	1229,68	-	800	4807,32
Rachid	5.100	163	645,20	-	-	4291,80
Hassan	3.500	114,10	216,09	750	-	2419,81
Said	3.000	97,80	147,34	-	-	2754,855
	30 100	700,90	5096,40	750	800	22752,70

3/ Ecriture relatives au charges personnel

30/04

6171	rémunération personnel	30100	
4441	CNSS		700,90
44525	Etat : IGR		5096,40
3431	avance au perso		750
4434	opposi /salaires		800
4432	rém due au perso		22752,70
	suivant livre de paie au 30/04		
	d°		
6174	charges sociales	4553,27	
4441	CNSS		4553,27
	cot. Patronales CNSS avril		

4/ déclaration CNSS

Allocations familiales 30.100 x 8,87%	2669,87
Prestation sociales 21.500 x 9,78 %	2102,70
Taxe de format profess.30.100 x 1,6%	481,60
Total cotisations	5.254,17

5/ enregistrement des règlements

	d°		
6171	rém. due. personnel	22752,70	
5141	Banque SD		22752,70
	règlement salaire du mois d'avril		
	d°		
44525	Etat : IGR	5096,40	
5141	Banque SD		5096,40
	règlement IGR du mois d'avril		
	d°		
4441	CNSS	5254,17	
5141	Banque SD		5254,17
	règlement cot. CNSS avril		
	d°		
4431	opposition/ salaires	800	
5141	Banque SD		800

Cas N° 2

Dossier des immobilisations

Cherchons en premier lieu la date de création de l'entreprise, la lecture attentive du dossier des immobilisations montre que les données du matériel de transport, nous conduisent à trouver la date de l'entreprise.

d- VO (V1) : valeur d'origine du véhicule V1

VO (V2) : valeur d'origine du véhicule V2

Amorti (V1) : amortissement cumulé V1 au 31/12/97

Amorti (V2) : amortissement cumulé V2 au 31/12/97

d- durée qui sépare la date de création de l'entreprise et le 31/12/97

t : taux d'amortissement = $100/5 = 20\%$

$VO(V1) + VO(V2) = 615000 + 85000 = 700.000$ (puisque le comptable a crédité mat. trans)

$VO(V2) = 400.000$ d'où $VO(V1) = 300.000$

$Amorti (V1) + Amorti (V2) = VO(V1) \times 20\% \times d + VO(V2) \times 20\% \times d - 0,5 = 625.000$

$(300.000 \times 20\% \times d) + (400.000 \times 20\% \times d - 0,5) = 625.000$

$d = 4,75$ ans d'où la date de création : 01/04/93

a. l'estimation du fond commercial conduit à une plus value, on ne doit rien constater (principe de prudence).

b. Le terrain s'est déprécié de 40%, on doit donc constituer une provision de $1.200.000 \times 40\% = 480.000$

c. Les bâtiments acquis à la création de l'entreprise, donc :

Amorti (bat) = $1.250.000 \times \text{taux} \times 4,75 = 296.875$ d'où taux 5%

d. $VO(A) + VO(B) + VO(C) = 135.000 + 15.000 + 150.000$ (puisque le comptable a crédité mob.bur) alors $VO(C) = 60.000$ d'où $VO(A) + VO(B) = 90.000$ (1)

Comme C n'a été qu'en 1998, donc :

Amorti (A) + Amorti (B) = VO(VA) x 10% x d + VO(VB) x 10% x d - 2,75) = 29.000 (2)

La résolution du système des 2 équations (1) et (2) conduits à
VO(A) = 40.000 et VO (B) = 50.000

e. (3) VO(P1) + VO(P2) = 70.000 (3)

iii. amorti (P1) +amorti VO(P2) = VO(P1) + VO(P2) x 25% x (4,75 - 3) =
53.125 (puisque P1 est totalement amorti)

la résolution du système d'équation (3) et (4)
VO(P1) = 40.000 et VO(P2) = 30.000

Regroupons tous ces résultats dans un tableau récapitulatif

Intitulé de compte	VO	Date d'acquisition	Taux d'amort	Cumul amort	Dotation exercice	Observations
Bâtiments	1.250.000	01/04/93	5%	296.875	62.500	
Mat.transp						
V1	300.000	01/04/93	20%	285.000	15.000	comp.amrti 31/03/98
V2	400.000	01/10/93	20%	340.000	60.000	Totme amor 30/09/98
total	700.000			625.000	75.000	
Mat.bur						
A	40.000	01/04/93	10%	19.000	1.000	Comp amor au31/12/98
B	50.000	01/01/96	10%	10.000	5000	Anuité
C	60.000	01/10/98	10%	-	1500	Amorti au 01/10/98
Total	150.000			29.000	7500	
Mat.info						
P1	40.000	01/04/93	25%	40.000	0	
P2	30.000	01/04 /96	25%	13125	7500	
	70.000			53.125	7500	
Total	2.170.000			1.004.000	125.500	

2/ Dossier Des Titres

Actions I : pour les 200 titres cédés, il faut :

- annuler la provision 1997 qui est de 200 (250-235) = 3.000
- faire sortir ces titres de l'actif de l'entreprise :

pour les 600 titres restants :

- provi 1997 = 600(250 - 235) = 9000
- provi 1998 = 600 (250 - 240) = 6000

donc diminution de la provision de 9000 - 6000 = 3000

Action K : la valeur globale d'achat des titres K = (300 x 300) + (500 x 340) = 260.000,

la valeur globale au 31/12/98 des titres K = (300 + 500)x320 = 256.000

donc une moins value de 260.000 - 256.000 = 4.000

prov.1997 = 300 x (300 - 290) = 3.000, on a donc une augmentation de provision de
4.000 - 3.000 = 1.000

Actions A : pour les 10 titres cédés , il faut :

- annuler la 1997 qui est de $10 (200 - 190) = 100$
 - faire sortir ces titres de l'actif de l'entreprise
- pour les 20 titres restants :
- prov 1997 = $20 (200 - 190) = 200$
 - prov 1998 = $20 (200 - 195) = 100$

donc, il y a diminution de provision de $200 - 100 = 100$

Action B : les titres B n'ont été acquis qu'en 1998, donc pas de prov 1997

la valeur au 31/12/98 est inférieure à celle d'achat , on doit créer une provision de $10 (300 - 280) = 200$

3/ Dossier des créances

Rachid : pour solde de tout compte, on doit donc

- annuler prov.1997 = 7600
- solder le compte clients douteux de $22.800 - 9000 = 13.800$
- constater la perte sur créance irrécouvrables = $13.800 / 1,20 = 11.500$
- solder la TVA correspondante = $11.500 \times 20\% = 2.300$

Ahmed : les clients Brahim et Hassan ne sont devenus douteux qu'en 1998, donc

- prov dép clients 1997 = prov Rachid + prov Ahmed = 16.900 (voir balance)

comme prov Rachid = 7600 donc prov Ahmed = $16.900 - 7.800 = 9.300$

- clients douteux = solde Rachid + solde Ahmed = 19.800 (voir balance)

solde Rachid = $22.800 - 9.000 = 13.800$ donc solde Ahmed = $19.800 - 13.800 = 6.000$

donc encaiss. 1998 Ahmed = $18.600 - 6.000 = 12.600$

prov 1998 = $6.000 \times 40\% = 2.400$

il y a donc diminution de provision de $9.300 - 2.400 = 6.900$

Brahim : constituer une provision de $15.900 / 1,20 \times 30\% = 3.975$

Hassan : solder son compte directement sans constituer une provision

Enregistrement d'écritures d'inventaires

31/12/

6194	DEP.dép.imm.corpo	480000	
2930	prov.dép.imm.corp const. Prov terrain .nu d°		480000
6193	DEA.des.imm.corpo	152500	
28321	Amorti.bat		62500
2834	Amorti.mat.port		75000
28351	Amorti.. mob.bur		7500
28355	Amorti. Mat inf		7500.
	Dotation 1998 d°		
2340	Mat.transport	85000	
7513	P.C imm.corp rég.écrit /cession V1 d°		85000
2834	Amorti.mat.port	300000	
2340	mat.transport sortie V1 de l'actif de l'E/se d°		300000
2351	mob. Bureau	15000	
7513	p .c.imm.corp rég.écrit /cession A d°		15000
6513	VNA des imm.corp cédée	20.000	
28351	Amorti.. mob.bur	20.000	
2351	mob.bur sortie A de l'actif de l'e/ses d°		40.000

2951	prov.dép.titres partic	3000	
7392	rep./prov.dép.imm.fin annul.prov97des200 titres I cédé		3000
6514	VNA des imm.fin cédée	50000	
2510	titres participation sortie de l'actif de l'e/se des 200 titres cédées= 200x250=50000		50000
2510	titres participation	48000	
7513	P.C imm.fin cédées rég. écritures du comptable		48000
2951	prov.dép.titres partic	3000	
7392	rep./prov.dép.imm.fin dimi.prov97des600 titres restantes		3000
6392	DEP.dép imm fin	1000	
2951	prov.dép.titres partic augmenta. des prov. titres K		1000
3950	Prov. Dép.TVP	100	
7394	rep./prov.dép.TVP annul.prov des10 titres A cédés		100
6385	charge net / cession TVA	50	
3500	TVP rég. écriture cpble mois value= 10(200- 195) =50		50
3950	Prov. Dép.TVP	100	
7394	rep./prov.dép.TVP diminu.prov des20 titres A restant		100
6394	DEP.Dép.TVP	200	
3950	prov.dép.TVP créance de prov.aux titres B		200
3942	Prov.dép.clts	7600	
7196	Rep./prov.dép.act.circ. Annulation prov97 rachid		7600

	d°		
6182	perte/ créance irrécouv	11500	
4455	TVA facturé	2300	
3424	clients douteux		13800
	solde de tt compte rachid		
	d°		
3942	Prov. Dép.clients	6900	
7196	rep./prov.dép.act .cir		6900
	diminu. prov Ahmed		
	d°		
6196	DEPdép.act .cir	3975	
7394	prov.dép.client		3975
	consti prov Brahim		
	d°		
6182	perte/ créance irrécouv	14350	
445	TVA facturé	2870	
3424	clients douteux		17220
	solde de tt cpte Hassan		

Session de juin 1999

1^{ère} année de licence – SC. ECONOMIQUES

Epreuve d'introduction à la comptabilité

Vous êtes comptable dans l'entreprise EMC créée le 01-01-94 et spécialisée dans la confection d'articles d'habillement .

Le 31/12/98 , lors de votre reprise de travail, après un congé de maladie, vous trouverez les dossiers suivant en suspension .

Renseignements préliminaires : les taux de TVA sont

Tissus	20%
Transport	14%
Opérations de banque.....	7%

Première partie

Certaines opérations effectuées par l'entreprise pendant le mois de décembre ne sont encore comptabilisées

- le 03-12-98, l'entreprise a reçu de la banque un avis de crédit d'un montant net de 3054130 DH relatif à l'encaissement d'un effet de valeur nominale de 3055200 DH
- le 05-12-98, l'entreprise a reçu de la banque un avis d'escompte d'effet N° LC 142 d'un montant de 20160.00DH à échéance au 19/01/99 et remis à l'escompte le 30/11/98.

Les conditions bancaires sont : taux d'escompte 10% et commission d'escompte 20 DH hors taxe.

- 08-12-98, l'entreprise a livré au client MEHDI 60 pantalons P48 à 150 DH à la pièce, 50 V à l'unité et 20 costumes C 52 à 1200 DH le costume, et lui a adressé la facture N° EM 485 comportant par ailleurs une remise de 10% ainsi que les frais de port d'un montant de 570 DH TTC , le transport, assuré par un tiers est réglé par l'entreprise en espèces
- 11-12-98, l'entreprise achète au près du fournisseur KARIM un lot de tissu pour 25000 DH hors taxe , celui ci lui a transmis la facture N° k175 qui comporte , en plus des frais de port de 400 DH hors taxe ; le transport est assuré par un tiers
- 14-12-98, le client MEHDI a retourné les 20 costumes C52 livrés le 08-12-98 , il s'agit de costumes non conformes au bon commandes, l'entreprise lui adressé le même jour, en remplacement , 20 costumes références C50 (qui coûte 1000 DH HT l'unité) avec un facture d'avoir rectificative AV 81 comprenant en outre un rabais supplémentaire de 5% , en dédommagements, sur les costumes référencés C50 l'entreprise a pris à sa charge les frais de transport (assuré par les propres moyens de MEHDI) dont le montant se chiffre à 450 DH HT
- 15-12-98, l'entreprise a obtenus une remise de 10% sur la facture N° K 175.
- 17-12-98, l'entreprise a versé au client JAMAL par virement bancaire, la somme de 26500 DH montant de l'effet N° LC 138, à échéance du 24-12-98 pour lui permettre de l'honorer .cet effet a été escompté le mois précédent. En contrepartie de cette

- avance de fonds, elle a tiré sur lui la lettre de change N°LC 149 à l'échéance du 22-01-99 en tenant compte des intérêts de prorogation calculés au taux de 10%
- 18-12-98, l'entreprise a reçu de la banque un avis de débit relatif au paiement d'un effet accepté par elle de 24280 DH
 - 20-12-98, l'entreprise a tiré sur le client MEHDI la lettre de change LC154 de 34560 DH payable le 14-02-99, le reliquat a été payé par MEHDI par chèque bancaire déduction d'un escompte d'un règlement de 2%
 - 22-12-98, l'entreprise a retourné au fournisseur KARIM un lot de tissu commandé référencé T10 (dont la valeur brute hors taxe est 8 000 DH), avec une facture d'avoir rectificative AVK 41 comprenant , en plus de la remise initial accordée, un rabais de 5% sur tissu T10.
 - 24-12-98, l'effet LC138 est échu
 - 25-12-98, MEHDI a endosse à l'ordre de l'entreprise l'effet N°LM 18 de 22400 DH portant l'échéance du 13-02-99.
 - 26-12-98, l'entreprise a remis à la banque pour escompte les effets LC154 et LM18.
 - 28-12-98, en règlement de la facture N°LK175 , l'entreprise a endossé à l'ordre du fournisseurs KARIM la lettre de change N°LC 148 de 17256 DH tirée sur le client RACHID et a payé le reliquat par chèque bancaire sous déduction d'un escompte de règlement de 2% .
 - 31-12-98, l'entreprise a reçu de la banque un avis d'escompte le 26-12-98. les conditions bancaires sont : taux d'escompte de 10 % et commission 20DH hors taxe travail à faire : enregistrer au journal de l'entreprise les opération ci –dessus.

2^{ème} partie

1- dossier des immobilisations (détail des calculs obligatoire)

de la balance avant inventaire au 31-12-98, l'entreprise EMC on relève entre autres les soldes suivants :

matériel et outillage	420.000
matériel de transport	825.000
meublier de bureau	120.000
matériel informatique	54.000

- le matériel et outillage, acquis à la création de l'entreprise est amortissable selon le système linéaire sur 8 ans
- pour le matériel de transport , il a été vendu un véhicule V1 pour 40 000 DH le 30-04-98. il avait été acquis 1 ans après la création de l'entreprise 200.000 DH .

lors de la cession , seule l'écriture suivante a été passée

5161 caisse	40.000	
2340 matériel de transport		40.000

il a été acheté le 01-10-98, un véhicule V3 pour 360.000 l'écriture d'achat a été correctement passé .

le 10-12-98, le compte matériel de transport a été débité du prix de réparation effectué sur le véhicule V2 pour 5000 DH cette réparation ne devant pas avoir pour conséquence d'augmenter la valeur du véhicule , qui a été acquis 1 an après la création . le matériel de transport est amortissable sur 5 ans selon le mode dégressif .

- le mobilier du bureau acquis à la création de l'entreprise est amortissable selon le mode linéaire sur 6 ans et 2/3
- le matériel informatique, amortissable sur 4 ans selon le système constant comprend :
 - un ordinateur ATX1 acquis le 01-09-94 pour 30.000DH
 - un ordinateur ATX2 acquis le 01-04-98 l'écriture d'achat a été parfaitement inscrite

2- dossier des créances

un client qui devait à l'entreprise 17040 DH dont la créance était provisionnée pour 4260 DH , a versé en décembre 10080 , le reste est définitivement perdu .

un autre client qui devait 10200 DH dont était provisionnée pour 30% a réglé en décembre 5640 , la provision doit être portée à 70% du solde.

Seul les règlements ont été correctement enregistrés.

3- dossiers des titres

l'entreprise a cédé courant décembre par banque des actions B inscrites dans le compte « titres et valeurs de placement » prix de cession 17500 DH.

Ces actions avaient été achetées 18500 DH et elle étaient provisionnées pour 1250 DH lors de la cession , seule l'écriture suivante a été passée.

5141 banque SD	17500	
7514	PC. Des immobilisations financières	17500

Travail à faire :

passer au journal général les écritures de régularisation des 3 dossiers au 31-12-98.

REPONSE DE SESSION JUIN 99

Premier partie

Journal général

Le geste qui compte

03/12

5141	banque SD	30541,30		Mt nominal de l'effet :30552
6147	service bquaire	10		Mt de l'avis d'encais. :30541,30
3455	TVA récupérable	0,70		diff = commission TTC : 10,70
5113	Effet à en caiss encaissement effet 05/12		30532	soit 10 HT et 0,70 de TVA
5141	banque SD	19839		Mt nominal de LC142 :20160
6311	Int.des emprunt	280		agios=20160x10%x50/360 :280
6147	service bquaire	20		commissions :20
3455	TVA récupérable	21		TVA(280 +20)x7% :21
5120	crédit d'escompte bordereau d'escpte de LC 142 08/12		20160	Mt net de l'avis d'escompte : 19839
6142	transport	500		facture EM845
3455	TVA récupérable	70		pantalons (60x150) :9000
5161	caisse		570	vestes (50x400) :20000
	facture du transport 08/12			costumes (20x1200) : 24000
3421	clients	57810		montant brut HT : 53000
7121	ventes de biens produit		47700	remise (53000 x10%) : 5300
47700				net commercial :
4455	TVA facturé		9540	transport HT(570/14%) : 500
6142	transport		500	TVA (47700x20%) + 500x 14%) :9610
3455	TVA récupérable		70	Total facture port compris : 57810
	factures N° EM 845 MEHDI 11/12			
6121	achats de matières	25000		<u>facture K 175</u>
6142	transport	400		Mt brut HT : 25000
3455	TVA récupérable	5080		transports :400
411	fournisseurs		30480	TVA (25000 + 400)x20% : 5080
	facture K175 KARIM 14/12			Total TTC port compris : 57810
7121	vente des bien produit	4500		<u>facture avoirAV81</u>
4455	TVA facturée	900		1-retour costume C52=20x(1200-120):21600
6142	transport	450		2- costume C50 : 20(1000-100) :18000
3455	TVA récupérable	90		3- rabais (18000 x 5%) : 900
3421	clients		5940	net com de l'avoir (1-2+3) : 4500
	Facture avoir AV 81MEHDI 15/12			transport : 450
				TVA (4500 +450) x20% : 990
				Total de l'avoir : 5940
4411	fournisseurs	3000		<u>avoir sur Fact n°K175</u>
6129	RRR. obtenus		25000	rabais (25000x10%) : 2500
3455	TVA récupérable		500	TVA (2500x20%) : 500
	avoir sur fac K 175 KARIM 17/12			Total TTC : 3000
3421	clients	26500		
5141	banque SD Virement JAMAL		26500	
		56		

		17/12			
3425 3421 7381 4455	Client EAR Client Int et pro assimilé TVA acturé nouvelle traite n° LC149 18/12	26818	26500 265 53		Effet n° LC 149 montant nominal : 26500 agios = 26500x10%x36/360 :265 TVA 265 x20% : 53 Montant de LC149
4415 5141	fournisseur EAR Banque SD Paiement d'effet 20/12	24280	24280		
3425 6386 4455 5141 3421	client EAR escompte accordé TVA facture banque SD clients	34560 288,50 57,70 16963,30	51870		encaissement Mehdi facture EM 485 :57810 avoir AV 31 :5940 solde à encaisser : 51870 effet n° LC 154 :34560 reliquat :17310 escompte(19590x2%) :346,20 Mt à encaisser par chèque16963,80 NB l'escompte est TTC Soit 288,50 et 57,70 de TVA
	encaissement solde Mehdi : 22/12				
4411 6129 6121 3455	fournisseur RRR.obtenus achat de matière TVA récupéré avoir recti VA K 41 NB on px établir l'avoir sur T15 Et la facture sur T10 séparément 24/12	4752 1200	5160 792		facture avoir AV K41 retour T15 : 12000 tissu T10 : 8000 Mt brut HT : 4000 remise (4000x10%) : 400 net commercial : 3600 remise sur plusT10(7200x5%) :360 net commercial : 3960 TVA 3690 x 20% : 792 Montant net de l'avoir : 4752
3425 3421 7381 4455	Client EAR Client Int et pro assimilé TVA acturé nouvelle traite n° LC149 24/12	26818	26500 265 53		Effet n° LC 149 montant nominal : 26500 agios = 26500x10%x36/360 :265 TVA 265 x20% : 53 Montant de LC149
5520 3425	crédit d'escompte client EAR 25/12	26500	26550		
	25/12				
		57			

3425	clients EAR	22400		
3425	client endos effet au 13/02/99 mehdi 26/12		22400	
	28/12			
4411	fournisseurs	22728		Paiement KARIM
3425	fournisseurs EAP		17256	Remise 10% sur LK 75
7381	escompte obtenus		91,20	Mt de l'avoir AVK41 :3000
4455	TVA facture		18,24	Mt de l'effet LC 143 :4752
5141	banque SD		5362,56	reliquat :5472
	Paiement solde KARIM 31/12			escompte 5472x2% : 109,44
				Mt à payer par chèque :5362,26
				NB l'escompte est TTC , Soit 91,20 et 18,24 de TVA
5141	banque SD	56098		avis d'escompte
6311	Int.des emprunt	784,89		Mt nominal de LK75 : 56098
6147	service bquaire	20		agios LC154=34560x10% x50/360 : 480
3455	TVA récupérable	56,34		agios LM 154=22400x10% x49/360 :304
5120	crédit d'escompte		56960	commission : 20
	bordereau d'escpte de LC 154 et LM18			TVA(480+304,89+20)7% : 56,34
				Mt net de l'avis d'escompte : 56098,77

2^{ème} partie

Dossier des immobilisation

matériel et outillage

Amortissement sur 8 ans , donc taux d'amortissement = $100/8 = 12,50\%$

Le matériel et outillage est acquis à la création, donc au 01/01/94

Amortissement 1998 = $420000 \times 12,50\%$

Matériel de transport

VO(V1) = 200000 le 01/01/95 (1 ans après le création)

VO(V3) = 360000 le 01/10/98

Comme le comptable a crédité le compte matériel de 40000 lors de la création, et de la débité de 5000 lors de la réparation , on a donc

VO(V2) = $825000 + 40000 - 5000 - 20000 - 360000 = 300000$ le 01/01/95

Calcul des amortissements

Le matériel de transport est sur 5 ans selon le mode dégressif : donc le coefficient dégressif est 2.

- véhicule V1

au 31/12/95 Amorti (V1) = $200000 \times 20\% \times 2 = 80000$ d'ou VNA = $200000 - 80000 = 120000$

au 31/12/96 Amorti (V1) = $120000 \times 20\% \times 2 = 48000$ d'ou VNA = $120000 - 48000 = 72000$

au 31/12/97 Amorti (V1) = $72000 \times 20\% \times 2 = 28800$ d'ou VNA = $72000 - 28800 = 43200$

comme V1 a été cédé le 30/04/98, donc l'amortissement complémentaire est le suivant :
au 30/04/98 amorti V1 = $43200 \times 20\% \times 2 \times 4/12 = 5760$ donc VNA = $43200 - 5760 = 37440$

- Véhicule V2

au 31/12/95 Amorti (V2) = $300000 \times 20\% \times 2 = 120000$ d'ou VNA = $300000 - 120000 = 180000$

au 31/12/96 Amorti (V2) = $180000 \times 20\% \times 2 = 72000$ d'ou VNA = $180000 - 72000 = 108000$

au 31/12/97 Amorti (V2) = $108000 \times 20\% \times 2 = 43200$ d'ou VNA = $108000 - 43200 = 64800$

au 31/12/98 Amorti (V2) = $64800 \times 20\% \times 2 = 25920$ d'ou VNA = $64800 - 25920 = 38880$

- Véhicule V3

Au 31/12/98 Amorti V3 = $360000 \times 20\% \times 2 \times 3/12 = 36000$ donc VNA = $360000 - 36000 = 324000$

Mobilier du bureau

Le mobilier du bureau est acquis à la création et amortissable au taux de $100/6,6666 = 15\%$

Amorti (mob. bur) = $120.000 \times 15\% = 18000$

Matériel informatique

VO (AT X1) = 30.000 d'ou V.O. (ATX2) = $54\ 000 - 30\ 000 = 24\ 000$

L'ordinateur ATX1 acquis le 01/09/94 sera totalement amorti le 31/04/98, donc

amort. (AT X1) = $30\ 000 \times 25\% \times 8/12 = 5\ 000$

amort. (AT X2) = $24\ 000 \times 25\% \times 9/12 = 4\ 500$ (acquisition le 01/04/98)

Dossier des créances

Client 1

Solde client = 17 040 et encaissement 12/98 = 10 080 donc la créance irrécouvrable est

$17\ 040 - 10\ 080 = 6\ 960$

soit 5 800 H-Tet 1 160 de TVA

la créance étant totalement irrécouvrables donc annuler la provision existante puis constater la perte irrécouvrable .

Client 2

Provision existante = $(10\ 200/1.20) \times 30\% = 2\ 550$

Solde après encaissement 12/98 = $10\ 200 - 5\ 640$

Nouvelle provision = $(4\ 560/1.20) \times 70\% = 2\ 660$

Il y a donc augmentation de provision de $(2\ 660 - 2\ 500) = 110$

Dossier des titres

Valeur d'entrée des titres = 18 500

Valeur de cession des titres = 17 500

On a donc une moins value sur cession, donc charges nettes sur cessions de TV P.

- il faut annuler la provision existante
- faire sortir les titres de l'actif de l'entreprise au prix d'achat et constater la moins value

Enregistrement comptable

		31/12		
6193	DEA..imm.corpo	52500		
28332	Amorti.mat& outi dot 98 mat.& outi d°		52500	
6193	DEA.des.imm.corpo		61920	
2834	Amorti.mat.port Dotation 1998 V2 et V3 d°		61920	
6193	DEA.des.imm.corpo	5760		
2834	Amorti.mat.port Amorti complémentaire de V1 d°		5760	
2340	mat.port	40000		
7513	P .C.imm.corp régularisation .écriture du cptable d°		40000	
2834	Amorti. mat. port	162560		
6513	VNA des imm. corp cédée	37440		
2340	Matériel de port sortie V1 de l'actif de l'e/ses d°		200.000	
6193	DEA.des.imm.corpo	18000		
28351	Amorti.. Mob.bure dotation 98 Mob bur d°		18.000	
6193	DEA.des.imm.corpo	9500		
28355	Amorti. mat. Info dotation 98 Mat info d°		9500	
3942	provi dép clients	4260		
7196	RP dép.actif circ. annulation provi existante d°		4260	
6182	perte sur créance irréc.	5800		
4455	TVA facturé	1160		
3424	client douteux créance totalement irrécou d°		6960	
6196	DEP dép actif circ	110		
3942	pro dép clients augmentation de pro du 2° client d°		110	
3950	pro.dép.desTVP	1250		
7394	R.P dép des TVP annulation provision, existante d°		1250	
6385	Charge nettes /cession TVP	1000		
7514	PC des immo financière	17500		
3500	TVP		18500	

Le geste qui compte